



# **La production audiovisuelle aidée en 2008**

avril 2009

# Sommaire

Remarques méthodologiques .....	4
I. Les chiffres-clés .....	5
II. Synthèse.....	6
III. Le financement par le compte de soutien (COSIP) .....	8
A. Les aides à la production .....	8
B. Les aides à la préparation et au développement .....	9
IV. La fiction .....	11
A. Progression du volume de production.....	11
B. La politique d'investissement des chaînes en fiction.....	13
C. Les dépenses en fiction.....	16
D. Les délocalisations de tournage à l'étranger .....	17
E. Les formats de fiction .....	18
V. Le documentaire .....	21
A. Reprise des volumes.....	21
B. Le financement du documentaire .....	22
C. La politique d'investissement des chaînes en documentaire .....	23
D. Les dépenses en documentaire .....	26
VI. L'animation .....	27
A. Un volume d'heures en baisse .....	27
B. Le financement de l'animation (M€) .....	28
C. La politique d'investissement des chaînes en animation .....	30
D. Les dépenses en animation .....	32

VII. Le spectacle vivant.....	33
A. Croissance des heures aidées .....	33
B. Le financement du spectacle vivant (M€).....	34
C. Financement du spectacle vivant.....	34
D. La politique d'investissement des chaînes dans le spectacle vivant.....	35
E. Les dépenses en spectacle vivant .....	37
VIII. Les magazines d'intérêt culturel.....	38
A. Evolution des heures aidées de magazines d'intérêt culturel .....	38
B. Le financement des magazines d'intérêt culturel aidés.....	38
IX. Le crédit d'impôt en faveur de la production audiovisuelle .....	41
X. Les fonds régionaux d'aide à la création et à la production audiovisuelle.....	42
XI. Les aides à la promotion et à la vente à l'étranger .....	43

# Remarques méthodologiques

- Les résultats relatifs à la production 2008 concernent les œuvres qui ont obtenu un soutien financier du CNC en 2008. Ces données peuvent donc être en décalage avec les statistiques publiées par les chaînes ou par d'autres organismes. Elles sont toutefois homogènes depuis la création du compte de soutien audiovisuel et permettent de disposer de séries annuelles cohérentes.
- Les analyses portent exclusivement sur la production aidée dans l'année, genre par genre. Les compléments de subventions sur les œuvres en cours de production ou aidées au titre des exercices antérieurs sont mentionnés séparément.
- La participation de partenaires étrangers au préfinancement de programmes audiovisuels français est appréhendée ici sous la forme de préventes ou d'apports en coproduction. Il convient de rappeler que les préventes et les apports en coproduction sont deux catégories juridiques distinctes. En effet, une participation en coproduction donne à son titulaire un droit de propriété sur l'œuvre qu'il partage éventuellement avec les autres coproducteurs. Un préachat ou une prévente ne confère à son bénéficiaire que des droits de diffusion limités dans le temps et pour un ou plusieurs modes d'exploitation précis. Par convention, dans ce document, il est évoqué la notion de « coproductions » sans plus de précisions. Elle couvre les programmes bénéficiant d'un partenariat étranger, coproductions et/ou préventes confondues. Les données sur les préventes et les apports en coproduction proviennent du compte de soutien à l'industrie des programmes audiovisuels (COSIP), géré par le CNC.
- Il est rappelé que les pourcentages d'évolution sont calculés à partir des valeurs exactes.

# I. Les chiffres-clés

## Evolution du volume de production (heures)

	2004	2005	2006	2007	2008	Evol. 08/07
fiction	721	847	835	807	912	+13,0%
documentaire	2 256	2 066	1 998	1 832	2 059	+12,4%
animation	330	268	395	314	259	-17,4%
spectacle	433	354	434	321	401	+25,1%
magazine	189	372	396	405	354	-12,6%
<b>total</b>	<b>3 929</b>	<b>3 907</b>	<b>4 058</b>	<b>3 678</b>	<b>3 985</b>	<b>+8,3%</b>

## Evolution des devis de production des programmes (M€)

	2004	2005	2006	2007	2008	Evol. 08/07
fiction	625,3	654,6	713,6	691,9	741,6	+7,2%
documentaire	332,5	314,0	321,5	286,3	320,0	+11,7%
animation	194,4	154,9	214,9	176,5	151,6	-14,1%
spectacle	67,1	57,2	65,4	51,4	60,9	+18,4%
magazine	17,2	31,1	37,3	25,4	27,9	+9,6%
<b>total</b>	<b>1 236,6</b>	<b>1 211,8</b>	<b>1 352,8</b>	<b>1 231,5</b>	<b>1 301,9</b>	<b>+5,7%</b>

## Evolution des aides du COSIP accordées à la production (M€)

	2004	2005	2006	2007	2008	Evol. 08/07
fiction	73,4	77,5	81,6	76,7	87,2	+13,7%
documentaire	65,4	62,4	58,4	52,9	61,7	+16,7%
animation	28,7	24,7	38,2	25,6	27,9	+8,9%
spectacle	16,0	14,3	16,4	12,8	15,9	+24,6%
magazine	2,2	3,8	3,7	3,6	4,2	+18,4%
<b>total</b>	<b>185,8</b>	<b>182,8</b>	<b>198,3</b>	<b>171,6</b>	<b>197,0</b>	<b>+14,8%</b>

## Evolution des apports des diffuseurs dans le financement des programmes (M€)

	2004	2005	2006	2007	2008	Evol. 08/07
fiction	415,6	456,8	519,1	487,3	528,6	+8,5%
documentaire	144,6	139,3	148,8	137,3	147,1	+7,1%
animation	47,6	39,7	56,1	50,0	40,1	-19,8%
spectacle	21,1	17,9	20,7	16,6	21,2	+27,3%
magazine	10,1	20,3	25,8	16,4	16,6	+0,8%
<b>total</b>	<b>639,1</b>	<b>673,9</b>	<b>770,4</b>	<b>707,5</b>	<b>753,4</b>	<b>+6,5%</b>

## Evolution des apports étrangers (M€)

	2004	2005	2006	2007	2008	Evol. 08/07
fiction	32,0	24,5	17,3	24,1	25,8	+6,9%
documentaire	24,5	24,3	24,9	16,0	21,5	+34,7%
animation	62,4	51,7	56,7	53,5	42,9	-19,8%
spectacle	6,0	5,2	4,1	3,9	3,7	-5,3%
magazine	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	-20,7%
<b>total</b>	<b>125,1</b>	<b>105,8</b>	<b>103,2</b>	<b>97,7</b>	<b>94,1</b>	<b>-3,7%</b>

## II. Synthèse

Le Centre national de la cinématographique a aidé 3 985 heures de programmes audiovisuels français en 2008, soit une progression de 8,3 % par rapport à 2007. Les devis de production de ces œuvres progressent de 5,7 % à 1 301,9 M€. Le CNC accompagne cette évolution en apportant au total 203,3 M€ en 2008, dont 197,0 M€ d'aides à la production (+14,8 %) et 6,4 M€ d'aides à la préparation et au développement (+5,5 %).

Les chaînes de télévision augmentent de façon significative leurs investissements consacrés à la production de programmes (+6,5 % à 753,4 M€). A l'exception de l'animation, l'ensemble des genres profitent de cette croissance. La fiction capte toujours la majeure partie des apports des diffuseurs (+1,3 point à 70,2 %). Si les chaînes du câble, du satellite et de la TNT sont à l'origine de plus d'un quart (26,2 %) des commandes d'œuvres audiovisuelles en 2008 (24,1 % en 2007), leur participation financière est encore limitée à 5,2 % de l'ensemble des apports des diffuseurs en 2008 (4,6 % en 2007). Les seules chaînes gratuites de la TNT apportent 0,9 % de l'ensemble apports des chaînes.

Du fait d'un recul des apports en coproductions (-15,8 % à 53,7 M€), les apports étrangers sont en diminution de 3,7 % en 2008 à 94,1 M€.

### **Fiction : progression du volume de production**

En 2008, le volume d'œuvres de fiction produites progresse de 13,0 % à 912 heures. Il s'agit du plus haut niveau de production depuis 1996. Cette évolution résulte essentiellement de la mise en production de plusieurs séries de 26 minutes (*5 sœurs*, *Seconde chance*, *Paris 16<sup>ème</sup>*, *Pas de secrets entre nous*) qui s'ajoutent à *Plus belle la vie* et la *Baie des flamboyants* déjà présentes en 2007. Les devis augmentent de 7,2 % à 741,6 M€, avec un coût horaire en baisse à 813,1 K€ en moyenne (857,5 K€ en 2007). Cette évolution résulte de la forte progression des séries de 26 minutes et des formats courts, fictions produites à des coûts réduits par rapport aux autres formats de fictions.

En ce qui concerne les formats, le volume de production des séries de 26 minutes progresse de 108 heures en 2008. Elles sont pour la deuxième année consécutive le premier format de fiction en volume avec 39,2 % des heures aidées. Les séries de 52 minutes enregistrent une croissance de 35 heures.

Les apports des chaînes de télévision dans les programmes de fiction augmentent de 8,5 % à 528,6 M€. Les apports des chaînes hertziennes historiques représentent 98,3 % des investissements totaux des diffuseurs dans la production de fiction en 2008, contre 1,1 % pour les chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante et 0,2 % pour les chaînes gratuites de la TNT.

L'apport horaire du COSIP s'élève à 95,6 K€ et représente 11,8 % des devis de fiction, contre 11,1 % en 2007. Les apports étrangers (coproductions et préventes confondues), s'élèvent à 25,8 M€ en 2008 en progression de 6,9 %.

### **Documentaire : reprise des volumes**

Après cinq années de baisse continue, le volume de production de documentaire renoue avec la croissance en 2008 (+12,4 % à 2 059 heures). Les devis des programmes de

documentaire augmentent dans les mêmes proportions que les heures aidées (+11,7 % à 320,0 M€), entraînant une stabilité du coût horaire (-0,6 % à 155,4 K€ en moyenne).

Les chaînes augmentent leur participation dans le financement du documentaire à hauteur de 147,1 M€ (+7,1 %). La part des diffuseurs dans le total des financements alloués au genre est en léger recul à 46,0 % (47,9 % en 2007). Ces derniers apportent en moyenne 68,1 K€ de l'heure, contre 71,5 K€ en 2007.

Le COSIP accompagne la progression des volumes, avec une participation de 61,7 M€ dans le financement du genre (+16,7 % par rapport à 2007). La part du COSIP dans le financement du genre augmente ainsi de +0,8 point à 19,3 % en 2008. L'apport horaire du COSIP atteint en moyenne 30,0 K€ en 2008, contre 28,9 K€ en 2007.

### **Animation : un volume d'heures en baisse**

En 2008, le volume d'œuvres d'animation aidées par le COSIP est en baisse pour la deuxième année consécutive. Il s'élève à 259 heures (-17,4 %). Les devis de production diminuent moins fortement, à 151,6 M€ (-14,1 %). Le coût horaire moyen des programmes d'animation progresse ainsi de 4,0 %, à 585,3 K€.

L'apport des diffuseurs dans les œuvres d'animation diminue de 19,8 %. Ils investissent 40,1 M€ en 2008, contre 50,0 M€ en 2007. La contribution des chaînes hertziennes historiques représente 87,4 % des investissements totaux des chaînes de télévision dans la production d'animation, contre 11,9 % pour les chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante. Les chaînes gratuites de la TNT n'ont pas investi dans l'animation en 2008.

L'apport horaire du COSIP progresse de 31,9 % à 107,8 K€. Il couvre 18,5 % des devis des œuvres d'animation en 2008 (14,5 % en 2007).

Les financements étrangers sont en baisse de 19,8 % à 42,9 M€. Les apports en coproduction diminuent de 26,9 %. Les préventes reculent de 6,2 %. La part des apports étrangers représente 28,3 % de l'ensemble des financements du genre (30,3 % en 2007).

### **Spectacle vivant : croissance des heures aidées**

En 2008, 401 heures de spectacle vivant reçoivent une aide du COSIP, soit une augmentation de 25,1 % par rapport à 2007. Cette évolution témoigne des nombreux projets de coproductions portés en 2008 par les chaînes les plus actives sur le genre, en particulier Mezzo et Arte. Les devis des œuvres de spectacle vivant progressent de 18,4 % par rapport à 2007 pour atteindre 60,9 M€, soit un coût horaire en léger recul (-5,4 % à 151,8 K€ en moyenne).

Les diffuseurs augmentent leur contribution de 27,3 % à 21,2 M€, soit un apport horaire de 46,3 K€ en moyenne (47,6 K€ en 2007). Ils couvrent 34,8 % des devis du genre en 2008.

La part du COSIP dans les devis des œuvres de spectacle vivant progresse très légèrement en 2008 (+1,3 point à 26,1 %), tandis que l'apport horaire du COSIP demeure stable à 39,6 K€ en 2008 (39,8 K€ en 2007).

### III. Le financement par le compte de soutien (COSIP)

Les subventions versées par le compte de soutien atteignent 203,3 M€ en 2008, soit une progression de 14,5 % par rapport à 2007. Dans ce total, 197,0 M€ sont versés au titre de l'aide à la production (+14,8 %) et 6,4 M€ au titre de l'aide à la préparation et au développement (+5,5 %).

L'ensemble des genres bénéficient de cette progression des aides allouées par le COSIP. La fiction, avec 90,1 M€ (+13,0 %), reste de loin le premier genre aidé, devant le documentaire (+16,4 % à 63,5 M€) et l'animation (+9,9 % à 29,6 M€). Le spectacle vivant et le magazine viennent ensuite avec respectivement 15,9 M€ (+24,4 %) et 4,2 M€ (+15,8 %).

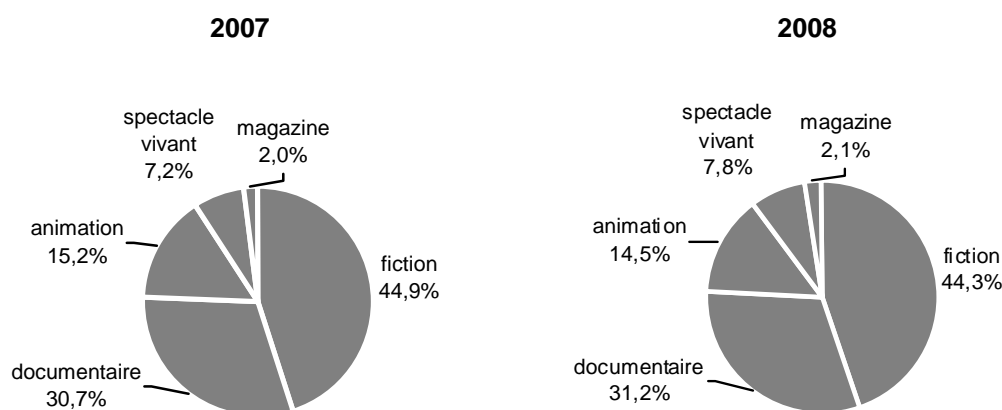
Au total, les apports du COSIP ont progressé de 6,9 % entre 2004 et 2008, à un rythme de croissance de +1,4 % par an en moyenne. Hormis le magazine, les aides à la fiction sont celles qui ont le plus augmentées sur ces cinq dernières années (+19,7 %), avec une progression moyenne de +3,7 % par an.

#### Apports totaux du COSIP<sup>1</sup> (M€)

	2004	2005	2006	2007	2008	Evol. 08/07
fiction	75,2	79,8	83,4	79,7	90,1	+13,0%
documentaire	67,7	64,5	60,0	54,6	63,5	+16,4%
animation	29,0	25,0	38,8	26,9	29,6	+9,9%
spectacle	16,0	14,3	16,4	12,8	15,9	+24,4%
magazine	2,2	3,8	3,7	3,6	4,2	+15,8%
<b>total</b>	<b>190,1</b>	<b>187,4</b>	<b>202,3</b>	<b>177,6</b>	<b>203,3</b>	<b>+14,5%</b>

<sup>1</sup> Aides à la production + aides à la préparation (hors compléments de subvention réaffectés sur les exercices précédents).

#### Répartition des aides totales du COSIP par genre



#### A. Les aides à la production

En 2008, le montant des aides accordées à la production connaît une forte augmentation par rapport à 2007 (+14,8 % à 197,0 M€). Les aides à la production représentent toujours l'essentiel de l'ensemble des aides attribuées par le compte de soutien (+0,3 point à 96,9 %)

et couvrent 15,1 % du devis total des œuvres aidées (13,9 % en 2007 et 14,8 % en moyenne depuis 2004).

### COSIP – Aides à la production<sup>1</sup> (M€)

	2004	2005	2006	2007	2008	% COSIP/ devis (%)	
fiction	73,4	77,5	81,6	76,7	87,2	44,3	11,8
documentaire	65,4	62,4	58,4	52,9	61,7	31,3	19,3
animation	28,7	24,7	38,2	25,6	27,9	14,2	18,4
spectacle	16,0	14,3	16,4	12,8	15,9	8,1	26,1
magazine	2,2	3,8	3,7	3,6	4,2	2,1	15,1
<b>total</b>	<b>185,8</b>	<b>182,8</b>	<b>198,3</b>	<b>171,6</b>	<b>197,0</b>	<b>100,0</b>	<b>15,1</b>

<sup>1</sup> Hors compléments de subventions réaffectés sur les exercices précédents.

Les aides à la production se répartissent en aides automatiques (71,9 %), aides sélectives (13,7 %) et avances sur droit (14,5 %).

**Les aides automatiques** (subventions de réinvestissement) progressent de 19,0 % à 141,6 M€. L'ensemble des genres bénéficient d'une progression des aides automatiques. La fiction conserve sa place de principal bénéficiaire de ces aides (44,4 % du total), suivie par le documentaire (-1,0 point à 31,4 %) et enfin l'animation (-0,6 point à 12,9 %).

**Les aides sélectives** (subventions d'investissement) enregistrent quant à elles une diminution de 7,6 % à 26,9 M€ en 2008. En dépit d'un léger recul en valeur (-11,4 % à 9,6 M€), la fiction demeure le principal genre aidé au sélectif. Elle capte 35,6 % du montant total (37,1 % en 2007). Elle devance le documentaire (30,9 % des aides totales). Le montant des aides sélectives consacré au documentaire progresse de 7,5 % à 8,3 M€. L'animation capte 17,8 % des aides sélectives en 2008.

**Les avances** (subventions de réinvestissement complémentaire) augmentent de 21,3 % à 28,5 M€ en 2008. Elles sont majoritairement accordées à la fiction (-3,5 points à 41,0 %), puis au documentaire (+3,6 points à 31,7 %). L'animation bénéficie de 16,9 % du montant total des avances sur droit (16,0 % en 2007).

### Aides à la production en 2008 par nature de subvention (M€)

	aides sélectives	aides automatiques	avances	total
fiction	9,6	65,9	11,7	<b>87,2</b>
documentaire	8,3	44,4	9,0	<b>61,7</b>
animation	4,8	18,3	4,8	<b>27,9</b>
spectacle	1,0	11,9	3,0	<b>15,9</b>
magazine	3,2	1,1	-	<b>4,2</b>
<b>total</b>	<b>26,9</b>	<b>141,6</b>	<b>28,5</b>	<b>197,0</b>

## B. Les aides à la préparation et au développement

En 2008, le montant consacré aux aides à la préparation et au développement progresse de nouveau pour atteindre 6,4 M€ (+5,5 % par rapport à 2007). 391 projets sont concernés en 2008, soit 58 de plus qu'en 2007, pour un montant moyen de 16 302 € par projet (18 142 €

en 2007). Au total, ces aides représentent 3,1 % de l'ensemble des aides versées par le COSIP en 2008, contre 3,4 % en 2007.

### **COSIP - Aides à la préparation (K€)**

	2004	2005	2006	2007	2008
fiction	1 789,1	2 259,7	1 756,5	2 978,0	2 868,1
documentaire	2 296,6	2 080,3	1 609,8	1 750,3	1 813,8
animation	252,9	315,0	618,8	1 264,9	1 652,0
spectacle	0,0	44,0	25,0	48,0	40,0
<b>total</b>	<b>4 338,6</b>	<b>4 699,0</b>	<b>4 010,1</b>	<b>6 041,2</b>	<b>6 379,9</b>

### **Œuvres bénéficiaires d'une aide à la préparation**

	2004	2005	2006	2007	2008
fiction	74	95	81	109	127
documentaire	230	221	207	192	229
animation	11	13	16	28	33
spectacle	0	3	1	4	2
<b>total</b>	<b>315</b>	<b>332</b>	<b>305</b>	<b>333</b>	<b>391</b>

#### **Aides à la préparation de fiction**

En 2008, la fiction reste le principal bénéficiaire des aides à la préparation. Le genre capte 2,9 M€ répartis sur 127 projets (3,0 M€ pour 109 projets en 2007), soit un apport moyen en recul de 17,3 % à 22 584 €.

#### **Aides à la préparation de documentaire**

Pour la deuxième année consécutive, les aides à la préparation de documentaire sont orientées à la hausse (+3,6 % à 1,8 M€). Etant donné la progression du nombre de projets (+19,3 % par rapport à 2007), l'apport moyen par projet passe de 9 116 € en 2007 à 7 921 € en 2008.

#### **Aides à la préparation d'œuvres d'animation**

Les aides à la préparation d'œuvres d'animation enregistrent une nouvelle progression, passant de 1,3 M€ en 2007 à 1,7 M€ en 2008. 33 projets sont concernés, soit un apport moyen en hausse de 10,8 % à 50 060 €. Le genre capte désormais plus d'un quart du montant total des aides à la préparation (25,9 % contre 20,9 % en 2007).

## IV. La fiction

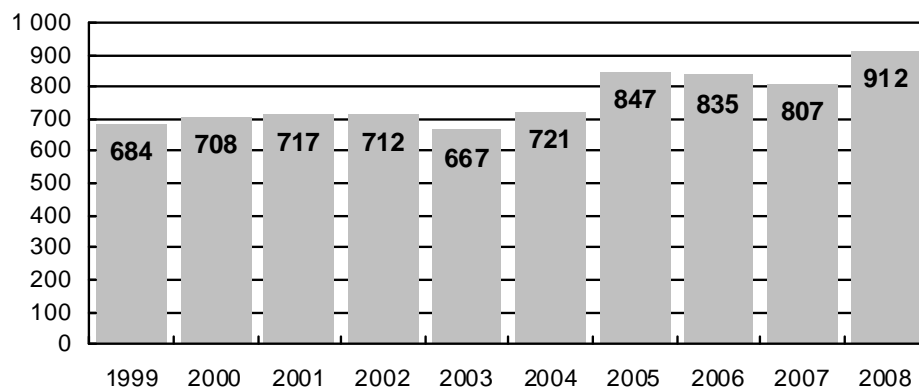
### Panorama

	2004	2005	2006	2007	2008
volume horaire (heures)	721	847	835	807	912
devis (M€)	625,3	654,6	713,6	691,9	741,6
coût horaire (K€/heure)	867,3	772,9	854,6	857,5	813,1
apports des diffuseurs (M€)	415,6	456,8	519,1	487,3	528,6
apports du COSIP (M€)	73,4	77,5	81,6	76,7	87,2
apports étrangers (M€)	32,0	24,5	17,5	24,1	25,8

### A. Progression du volume de production

Après deux années consécutives de baisse, le volume de fiction produite progresse de 13,0 % pour atteindre 912 heures en 2008 (+105 heures). Cette évolution résulte essentiellement de la mise en production de plusieurs séries de 26 minutes (*5 sœurs*, *Seconde chance*, *Paris 16<sup>ème</sup>*, *Pas de secrets entre nous*) qui s'ajoutent à *Plus belle la vie* et la *Baie des flamboyants* déjà présentes en 2007. Il s'agit du plus haut niveau de production atteint ces dix dernières années. Il faut remonter à 1996 pour retrouver un niveau plus élevé (1 028 heures). Cette hausse historique ne se renouvellera vraisemblablement pas en 2009, car la diffusion de la plupart de ces séries s'est interrompues depuis et elles n'ont pas été remplacées.

### Evolution des heures aidées de fiction



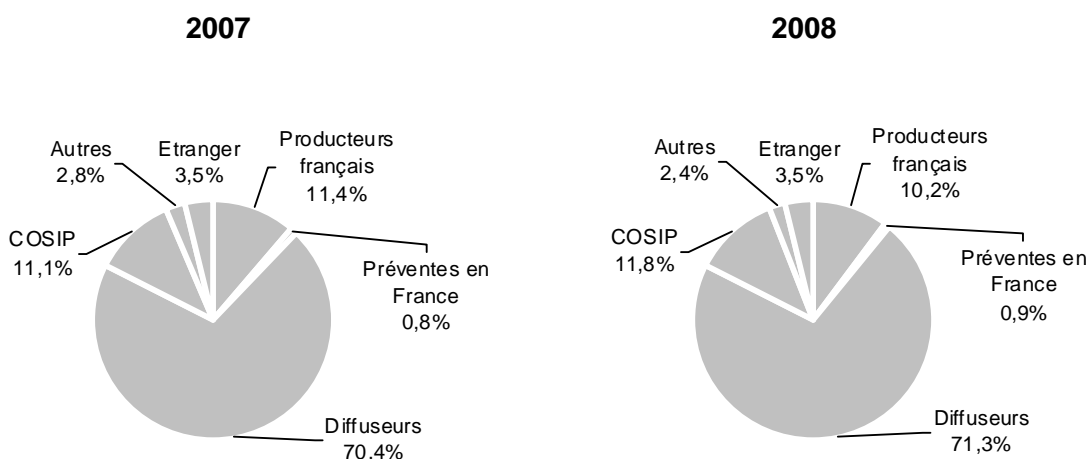
Les devis progressent moins rapidement que les heures aidées à 741,6 M€ (+7,2 %). Par conséquent, le coût horaire moyen est en baisse en 2008, à 813,1 K€ (contre 857,5 K€ en 2007). Cette évolution résulte de la forte progression des séries de 26 minutes et des formats courts, fictions produites à des coûts réduits par rapport aux autres formats de fictions. Entre 2004 et 2008, le coût horaire moyen s'établit à 833,1 K€. Sur cette période, il diminue en moyenne de 1,3 % par année. L'apport horaire moyen du COSIP est stable par rapport à 2007 à 95,6 K€. Sur ces cinq dernières années, il s'élève à 96,4 K€, soit une évolution moyenne annuelle de -1,3 %.

## Le financement de la fiction (M€)

	2004	2005	2006	2007	2008
producteurs français	86,1	75,1	75,4	78,6	76,0
préventes en France	5,8	7,6	6,3	5,8	6,5
diffuseurs	415,6	456,8	519,1	487,3	528,6
SOFICA	0,5	0,8	0,8	2,2	2,6
COSIP	73,4	77,5	81,6	76,7	87,2
autres	11,8	12,3	13,0	17,2	15,0
<b>financements français</b>	<b>593,3</b>	<b>630,2</b>	<b>696,3</b>	<b>667,8</b>	<b>715,9</b>
coproductions étrangères	26,2	15,6	10,6	16,5	10,3
préventes à l'étranger	5,8	8,9	6,7	7,6	15,5
<b>financements étrangers</b>	<b>32,0</b>	<b>24,5</b>	<b>17,4</b>	<b>24,1</b>	<b>25,8</b>
<b>total des financements</b>	<b>625,3</b>	<b>654,6</b>	<b>713,6</b>	<b>691,9</b>	<b>741,6</b>

En 2008, les diffuseurs apportent 528,6 M€ à la production de programmes de fiction, soit une augmentation de 8,5 % par rapport à 2007. Leur part de financement du genre passe ainsi de 70,4 % en 2007 à 71,3 % en 2008 (70,1 % en moyenne entre 2004 et 2008). Sur ces cinq dernières années, les diffuseurs apportent en moyenne 577,5 K€ par heure de programme produite. Entre 2004 et 2007, l'apport horaire des diffuseurs est stable (-0,1 % en moyenne).

## Financement de la fiction



## Les financements étrangers

Les apports étrangers (coproductions et préventes confondues) progressent, mais concernent un nombre d'heures toujours moins élevé. Les apports étrangers s'élèvent à 25,8 M€ en 2008, soit une augmentation de 6,9 % par rapport à 2007. 107 œuvres représentant 370 heures de programmes sont financées avec l'étranger en 2008 (97 œuvres représentant 400 heures en 2007).

Les œuvres de coproduction sont toujours essentiellement d'initiative française. En 2008, 353 heures de coproductions majoritairement françaises bénéficient de 11,7 M€ d'apports étrangers dont 7,3 M€ d'apports en coproduction et 4,5 M€ en préventes. En 2007, 387 heures de coproductions majoritairement françaises ont été initiées avec un apport étranger de 18,4 M€ (12,0 M€ en coproductions et 6,4 M€ en préventes).

Les 18 heures restantes correspondent à des œuvres de coproduction minoritairement françaises, financées à hauteur de 14,1 M€ en apports étrangers dont 3,0 M€ d'apports en

coproduction et 11,0 M€ en préventes (13 heures pour 4,5 M€ en coproduction et 1,2 M€ en préventes en 2007).

Le poids respectif des coproductions et des préventes dans les financements étrangers s'inverse en 2008. Les préventes représentent 60,2 % des apports étrangers (31,6 % en 2007), contre 39,8 % pour les coproductions (68,4 % en 2007). Cette évolution s'explique par la forte progression des préventes sur les œuvres minoritairement françaises (11,0 M€ en 2008, contre 1,2 M€ en 2007).

En 2008, les apports étrangers couvrent 3,5 % du financement global de la production de fiction française, tout comme en 2007. Entre 2004 et 2008, ce taux atteint en moyenne 3,6 % par an.

## B. La politique d'investissement des chaînes en fiction

### Investissements des chaînes dans la fiction

	heures <sup>1</sup>		investissements <sup>2</sup> (M€)		apport horaire <sup>1</sup> (K€)		coût horaire <sup>1</sup> (K€)	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
France 2	253	252	158,2	160,7	620,0	633,4	954,7	927,7
France 3	180	189	85,6	96,9	453,1	510,7	578,5	668,9
France 3 Régions	3	4	0,1	0,1	31,2	26,8	151,8	121,4
<b>total France 3</b>	<b>183</b>	<b>193</b>	<b>85,7</b>	<b>97,0</b>	<b>446,0</b>	<b>501,0</b>	<b>571,3</b>	<b>657,9</b>
France 5	1	-	0,1	0,2	60,5	-	134,4	-
<b>France Télévisions</b>	<b>437</b>	<b>445</b>	<b>243,9</b>	<b>257,9</b>	<b>545,7</b>	<b>575,9</b>	<b>791,9</b>	<b>810,5</b>
Arte	23	41	13,1	25,9	541,6	552,4	969,4	969,6
<b>chaînes hertziennes publiques</b>	<b>460</b>	<b>486</b>	<b>257,0</b>	<b>283,7</b>	<b>545,5</b>	<b>573,9</b>	<b>800,9</b>	<b>824,0</b>
TF1	168	187	159,8	172,4	949,1	918,6	1 254,3	1 146,7
M6	41	88	20,6	27,0	506,2	305,8	749,4	526,4
Canal+	47	54	43,3	36,3	922,9	674,8	1 318,8	1 149,1
<b>chaînes hertziennes privées</b>	<b>256</b>	<b>329</b>	<b>223,7</b>	<b>235,8</b>	<b>873,9</b>	<b>714,4</b>	<b>1 185,9</b>	<b>980,7</b>
<b>total chaînes hertziennes</b>	<b>716</b>	<b>815</b>	<b>480,7</b>	<b>519,5</b>	<b>662,8</b>	<b>630,7</b>	<b>938,4</b>	<b>887,3</b>
chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante	38	45	4,1	5,8	71,6	94,6	296,8	252,2
chaînes gratuites de la TNT	0	4	0,4	1,1	-	84,3	-	269,2
<b>total chaînes du câble, du satellite et de la TNT</b>	<b>38</b>	<b>49</b>	<b>4,6</b>	<b>7,0</b>	<b>71,6</b>	<b>93,7</b>	<b>296,8</b>	<b>253,6</b>
chaînes locales	5	5	0,7	0,5	40,4	45,8	209,4	271,2
RFO / France O	47	43	1,3	1,6	28,2	34,5	153,3	112,9
autres	-	-	0,0	0,0	-	-	-	-
<b>total</b>	<b>807</b>	<b>912</b>	<b>487,3</b>	<b>528,6</b>	<b>593,7</b>	<b>570,3</b>	<b>857,5</b>	<b>813,1</b>

<sup>1</sup> En tant que premier diffuseur.

<sup>2</sup> Tous rangs de diffusion confondus.

### Les chaînes hertziennes nationales historiques

En 2008, les chaînes hertziennes nationales historiques (France Télévisions, Arte, TF1, M6 et Canal+) renforcent globalement leurs investissements dans les programmes de fiction. Elles apportent 519,5 M€ (+8,1 % par rapport à 2007) à la production d'un volume en hausse, à 815 heures (+13,7 %). Les chaînes hertziennes nationales totalisent 98,3 % des investissements totaux des chaînes dans la production de fiction en 2008, contre 98,6 % en 2007.

#### Les chaînes publiques

**France 2** apporte 160,7 M€ (+1,6 %) et commande 266 heures de fiction, dont 252 heures en tant que premier diffuseur (-0,4 %). La chaîne initie la production de la collection *Contes*

et nouvelles du XXI<sup>e</sup> siècle (8x60' – Jour d'hui Mitchell Productions) et du feuilleton quotidien *Cinq sœurs* (108x26' – Marathon / Société Française de Production et de Créations Audiovisuelles). La chaîne met également en production de nouvelles séries : *Mon père dort au grenier* (26x26' – PM Holding / Made in PM), *Action spéciale douanes* (6x52' – Exilène Films / A Prime Group) ou encore *Duo* (6x52' – Télé Images Studio). En moyenne, France 2 investit 633,4 K€ par heure dans ses programmes de fiction soutenus par le CNC, soit une progression de son apport horaire de 2,2 % par rapport à 2007 (625,7 K€ en moyenne entre 2004 et 2008). Sa part de financement des devis augmente de 3,3 points à 68,3 % (65,8 % en moyenne entre 2004 et 2008). Les séries et feuilletons représentent 73,8 % du volume de fictions commandées par France 2 en 2008, contre 24,5 % pour les unitaires et 1,7 % pour les courts métrages. L'analyse des données relatives à la fiction de France 2 recouvre deux réalités spécifiques :

- la mise en production de 45 heures de feuilleton quotidien, sans lesquels le volume de commande de la chaîne aurait baissé ;
- un niveau d'investissement horaire qui progresse, les financements élevés apportés à la fiction de première partie de soirée notamment dans le genre historique qui a pris une place importante dans les commandes de la chaîne viennent compenser un investissement proportionnel moins important dans la fiction de journée.

La participation de **France 3** (hors France 3 Régions) à la production de fiction concerne 195 heures dont 189 heures en tant que premier diffuseur (+4,9 %), pour un investissement total en progression de 13,2 %, à 96,9 M€. La chaîne apporte en moyenne 510,7 K€ par heure de fiction produite, contre 453,1 K€ en 2007 (+12,7 %). Sur les cinq dernières années, l'apport horaire moyen de France 3 (hors France 3 Régions) s'élève à 487,2 K€. Hors apports de France 3 Régions, son taux de couverture s'établit à 76,4 % des devis, soit deux points de moins que l'année précédente et équivalent à la moyenne de ces cinq dernières années (76,5 %). Outre la part toujours prépondérante que représente le feuilleton *Plus belle la vie* (264x24' – Rendez-vous Production Série / Telfrance Série), qui totalise 54,3 % du volume commandé par la chaîne en 2008, l'année est également marquée par la mise en production de nouvelles séries de 52 minutes. 82,5 % du volume de fictions commandées par France 3 en 2008 sont constitués par des séries et feuilletons, contre 17,0 % pour les unitaires et 0,5 % pour les courts-métrages.

En 2008, **Arte** participe à la production de 51 heures de fiction dont 41 heures en tant que premier diffuseur (+75,0 % par rapport à 2007), pour un apport total multiplié par deux à 25,9 M€ (+98,0 %). La chaîne finance ses programmes à hauteur de 57,0 % des devis, contre 55,9 % en 2007. Entre 2004 et 2008, le taux de couverture d'Arte s'élève en moyenne à 54,5 %. Les unitaires composent toujours la majeure partie de son volume de commande de fiction en 2008 (63,2 %), même si elle tend à développer les séries et feuilletons (31,7 %). Les courts-métrages représentent 5,1 % du volume total.

### **Les chaînes privées**

**TF1** apporte 172,4 M€ (+7,9 % par rapport à 2007) à la production de 189 heures de fiction, dont 187 heures en tant que premier diffuseur (+11,2 %). TF1 couvre 80,1 % des devis de ses programmes en 2008, contre 75,7 % en 2007 (77,1 % en moyenne entre 2004 et 2008). Son apport horaire moyen est en baisse de 3,2 % à 918,6 K€ en raison du développement

de fictions de 26 minutes dont le coût horaire est moins élevé. Sur ces cinq dernières années, l'apport moyen de la chaîne atteint 938,4 K€ par heure. Les séries et feuilletons constituent 84,6 % de son volume de fiction commandée en 2008, contre 15,4 % pour les unitaires.

Le volume de fictions commandées par **M6** atteint 88 heures, contre 41 heures en 2007 (en totalité en tant que premier diffuseur), en raison de la mise en production en 2008 des feuilletons *Paris 16<sup>ème</sup>* et *Pas de secrets entre nous* (64,1 % du volume total de production de fiction engagé par la chaîne). Les investissements de la chaîne progressent de 31,2 % à 27,0 M€. M6 finance ses devis de fiction à hauteur de 58,1 % (67,5 % en 2007 et 60,7 % en moyenne entre 2004 et 2008). Son apport horaire moyen est en baisse de 39,6 % à 305,8 K€, en raison du développement des fictions 26 minutes dont le coût horaire est moins élevé. Entre 2004 et 2008, l'apport horaire de M6 s'élève en moyenne à 424,0 K€. Les séries et feuilletons composent la totalité des programmes de fictions commandées par la chaîne en 2008.

La chaîne cryptée **Canal+** apporte en 2008 36,3 M€ (-16,0 %) pour 55 heures de fiction dont 54 heures en tant que premier diffuseur (+14,7 %). L'écart entre le volume de commandes et le niveau d'investissement de la chaîne en 2008 s'explique par la commande d'une série de fiction jeunesse sur laquelle Canal+ investit sensiblement moins que sur la fiction classique et elle intervient aux côtés d'autres diffuseurs. Après une année 2007 exceptionnelle, l'apport horaire de la chaîne retrouve un niveau comparable à celui de l'année 2006. Il s'élève à 674,8 K€ en 2008, contre 922,9 K€ en 2007. Entre 2004 et 2008, Canal+ apporte en moyenne 639,2 K€ par heure de fiction commandée. La part de financement de la chaîne est en baisse, à 58,7 % des devis (70,0 % en 2007 et 68,5 % en moyenne entre 2004 et 2008). Canal+ commande majoritairement des séries et feuilletons (82,8 % du volume total en 2008). Les unitaires et les courts-métrages représentent respectivement 13,7 % et 3,5 % du volume total de fiction commandé par la chaîne.

### **Les chaînes gratuites de la TNT**

L'apport des chaînes gratuites de la TNT à la production de fiction s'élève à 1,1 M€ en 2008, contre 0,4 M€ en 2007, soit 0,2 % des investissements totaux des chaînes dans la fiction (0,1 % en 2007). Deux chaînes interviennent dans le financement d'œuvres de fiction en tant que premier diffuseur en 2008 (Direct 8 et NRJ 12) pour un total de 4 heures de fiction. Trois chaînes financent des programmes de fiction en tant que deuxième diffuseur (W9, NRJ 12 et France 4). Ils se déclinent sous la forme de 26, de 52 ou de 90 minutes.

### **Les chaînes du câble, du satellite, de la TNT payante**

17 chaînes du câble, du satellite ou de la TNT payante investissent dans des œuvres de fiction en 2008. Elles n'étaient que 13 en 2007. Leur volume de commande en tant que premier diffuseur progresse de 17,4 % pour atteindre 45 heures (38 heures en 2007). Tous rangs de diffusion confondus, ces chaînes participent au financement de 151 heures de programmes (+15,9 %).

Tous rangs de diffusion confondus, les apports des chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante progressent de plus de 40,0 % pour la deuxième année consécutive. Ils s'élèvent à 5,8 M€ en 2008, contre 4,1 M€ en 2007 (+40,7 %). En moyenne, ces chaînes apportent 94,6 K€ par heure de fiction produite, contre 71,6 K€ en 2007 (+32,2 %). La contribution de ces chaînes reste néanmoins modeste au regard de l'ensemble des financements alloués à la production. Elles représentent 1,1 % de l'ensemble des investissements des diffuseurs dans la fiction aidée en 2008 (0,9 % en 2007).

**Disney Channel** apporte 2,2 M€ (+170,4 % par rapport à 2007) pour 13 heures de programmes (+149,6 %), toutes en tant que premier diffuseur. **13<sup>ème</sup> Rue** investit 0,9 M€ (+251,0 % par rapport à 2007) dans 20 heures de fiction, dont 11 en tant que premier diffuseur (+187,5 %). **Comédie !** participe à la production de 12 heures de fiction, dont 10 en tant que premier diffuseur (+26,7 %), pour un montant total de 0,8 M€.

### Les chaînes locales

En 2008, onze chaînes locales investissent dans des œuvres audiovisuelles de fiction, soit une de moins qu'en 2007. Elles participent au financement de 49 heures de fiction dont 5 en tant que premier diffuseur (-2,4 %). Tous rangs de diffusion confondus, leur apport est en baisse de 23,7 % à 0,5 M€ (contre 0,7 M€ en 2007).

### RFO - France Ô

En 2008, la chaîne met en production la deuxième saison d'une série de fiction quotidienne.

## C. Les dépenses en fiction

L'analyse des devis de production des œuvres de fiction aidées par le CNC en 2008 montre que les postes « décors et costumes » (+15,0 %) et « transport, défraiement, régie » (+14,6 %) sont ceux qui progressent le plus, en raison de l'augmentation du nombre de fictions historiques, du volume représenté par les feuilletons quotidiens tous tournés principalement en studios et du nombre grandissant de fictions tournées en région grâce aux fonds régionaux. La structure des coûts de production montre le poids grandissant des frais de personnel (+0,9 point par rapport à 2007). A l'inverse, la part consacrée aux dépenses d'interprétation est en diminution (-1,1 point).

## Postes de dépenses des fictions (M€)

	France		Etranger		Total	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
droits artistiques	46,8	48,2	2,9	2,5	<b>49,7</b>	<b>50,8</b>
personnel	147,7	162,2	7,6	11,1	<b>155,3</b>	<b>173,3</b>
interprétation	89,2	86,2	2,5	3,9	<b>91,8</b>	<b>90,1</b>
charges sociales	113,4	120,0	1,6	1,9	<b>115,0</b>	<b>121,9</b>
décors et costumes	49,9	58,9	5,2	4,4	<b>55,1</b>	<b>63,3</b>
transport, défraiement, régie	49,4	56,1	4,7	6,0	<b>54,2</b>	<b>62,1</b>
moyens techniques – laboratoires	69,5	74,8	3,9	2,1	<b>73,4</b>	<b>76,9</b>
assurance – divers	17,4	18,5	0,6	1,6	<b>17,9</b>	<b>20,1</b>
frais généraux	45,4	48,4	0,9	1,7	<b>46,3</b>	<b>50,1</b>
imprévus	32,2	32,3	1,0	0,7	<b>33,2</b>	<b>33,0</b>
<b>total</b>	<b>660,8</b>	<b>705,6</b>	<b>31,0</b>	<b>36,0</b>	<b>691,9</b>	<b>741,6</b>

Le « personnel » demeure le premier poste de dépenses des producteurs à 23,4 % du total, devant le poste « charges sociales » (-0,2 point à 16,4 %). Les dépenses d'interprétation représentent le troisième poste de dépenses (12,1 %) devant les moyens techniques et frais de laboratoires (-0,2 point à 10,4 %).

En termes de localisation, les dépenses en France représentent toujours plus de 95,0 % des dépenses totales de production des fictions (95,1 % en 2008). En France, les dépenses d'interprétation continuent de diminuer (-3,4 %), en raison des modifications structurelles de casting de fictions (pluralité des premiers rôles, recours à des comédiens moins connus, etc).

## Répartition des dépenses de fiction

	France (M€)	Etranger (M€)	Total (M€)	France (%)	Etranger (%)
2004	572,4	52,8	<b>625,3</b>	91,5	8,5
2005	622,5	32,2	<b>654,6</b>	95,1	4,9
2006	686,3	27,3	<b>713,6</b>	96,2	3,8
2007	660,8	31,0	<b>691,9</b>	95,5	4,5
2008	705,6	36,0	<b>741,6</b>	95,1	4,9
<i>Evolution 2004-2008</i>	+23,3%	-31,8%	<b>+18,6%</b>	+3,6	-3,6

## D. Les délocalisations de tournage à l'étranger

nombre de jours	2004	%	2005	%	2006	%	2007	%	2008	%
tournage en France	6 292	85,9	7 526	89,7	8 631	93,3	7 398	90,7	7 945	92,7
tournage à l'étranger	1 037	14,1	866	10,3	620	6,7	756	9,3	624	7,3
<b>total</b>	<b>7 329</b>	<b>100,0</b>	<b>8 392</b>	<b>100,0</b>	<b>9 251</b>	<b>100,0</b>	<b>8 154</b>	<b>100,0</b>	<b>8 569</b>	<b>100,0</b>

En 2008, le nombre total de jours de tournage de fiction augmente de 5,1 % par rapport à 2007. Le nombre de jours de tournage en France progresse de 7,4 %, en raison de l'accroissement global de la production de fiction en 2008. Le nombre de jours de tournage à l'étranger est en baisse de 17,5 %. Il retrouve son niveau de l'année 2006. La mise en place du dispositif de crédit d'impôt à l'audiovisuel depuis 2005 a donc toujours un impact positif sur la relocalisation de la production d'œuvres audiovisuelles en France. En outre, les feuilletons quotidiens sont tous tournés en France

## E. Les formats de fiction

La montée en puissance des séries de 26 minutes se poursuit depuis 5 ans (+108 heures par rapport à 2007). Elles sont, pour la deuxième année consécutive, le premier format de fiction en volume avec 39,2 % des heures totales aidées en 2008 (+8,2 points) grâce aux séries quotidiennes d'avant soirée des chaînes nationales. La comparaison de l'évolution des volumes de fiction de 90 minutes et de 52 minutes sur les 5 dernières années est très révélatrice de la perplexité des diffuseurs et de leur politique en matière de fiction. La seule constante en dehors de l'augmentation du volume de séries de 26 minutes est la baisse continue des séries de 90 minutes depuis 4 ans.

### Evolution des formats de fiction

	heures					coût horaire (K€)				
	2004	2005	2006	2007	2008	2004	2005	2006	2007	2008
courts-métrages	15	15	13	12	16	297,9	241,5	266,0	336,3	359,2
unitaires de 52 minutes	0	1	0	14	5	-	233,8	-	1 334,2	1 210,0
unitaires de 90 minutes	254	110	177	138	152	1 020,3	1 194,8	1 226,5	1 490,2	1 399,1
<b>séries et feuilletons</b>	<b>452</b>	<b>721</b>	<b>645</b>	<b>642</b>	<b>739</b>	<b>763,9</b>	<b>989,8</b>	<b>764,3</b>	<b>720,9</b>	<b>699,5</b>
collections	0	0	0	9	27	NS	-	-	1 345,4	1 742,0
séries de 90 minutes	90	155	98	70	39	1 221,4	1 230,4	1 208,8	1 285,7	1 304,1
mini-séries de 90 minutes	60	76	52	7	10	1 483,0	1 384,9	1 434,8	1 487,7	1 272,1
séries de 52 minutes	121	162	240	180	215	741,3	1 182,3	953,0	1 020,7	1 133,2
mini-séries de 52 minutes	0	0	0	63	19	-	-	-	1 174,0	1 122,1
séries de 26 minutes	108	160	207	250	358	298,1	190,0	246,8	276,1	327,7
séries de format court	72	167	48	63	71	329,6	255,6	417,5	371,2	340,2
<b>total</b>	<b>721</b>	<b>847</b>	<b>835</b>	<b>807</b>	<b>912</b>	<b>867,3</b>	<b>772,9</b>	<b>854,6</b>	<b>857,5</b>	<b>813,1</b>

NS : non significatif.

Après une année de recul, le volume d'unitaires de 90 minutes progresse de 10,3 % en 2008 à 152 heures pour 89 œuvres (75 en 2007). Il progresse de 70,3 % sur TF1 (27 heures en 2008), de 65,5 % sur Arte (26 heures) et de 30,6 % sur France 3 (32 heures). Malgré une diminution de 8,9 % des volumes de fictions unitaires de 90 minutes commandées par France 2, la chaîne demeure celle qui en commande le plus avec 59 heures de programmes. Le volume d'unitaires de 90 minutes diminue de 36,1 % sur Canal+ (7 heures). M6 n'a pas commandé de fiction de 90 minutes en 2008. Les unitaires de 90 minutes représentent le troisième format de fiction en volume (-0,4 point à 16,7 %). L'apport horaire des diffuseurs pour les unitaires de 90 minutes s'élève à 1 307,8 K€ en moyenne sur TF1, 1 044,0 K€ sur France 3, 969,2 K€ sur France 2, 957,9 K€ sur Canal+ et 606,2 K€ sur Arte.

En 2008, la part des séries et feuilletons au sein du volume total de fiction aidée s'accroît de 1,4 point à 81,0 % (soit 739 heures). Cette catégorie se décompose de la manière suivante :

- ♦ **27 heures de collections aux formats de 52 et 90 minutes (+193,5 %)**. Elles sont initiées en totalité par les chaînes publiques, en particulier France 2. La chaîne met en production la collection de docu-fictions historiques *Ce jour-là tout a changé (l'Assassinat d'Henri IV, l'Évasion de Louis XVI – Boréales / Expand Drama)*, l'adaptation à l'écran de six romans de la collection *Suite noire* (Agora Films), la collection *Vargas* (Passionfilms), ou encore la collection *les Petits Meurtres d'Agatha Christie* (Escazals Films).

- ◆ **39 heures de séries de 90 minutes (-44,0 %).** TF1 est le principal commanditaire de ce segment avec 24 heures produites en 2008 (-38,9 %), dont *Joséphine, ange gardien* (DEMD Productions), *Julie Lescaut* (GMT Productions) et *Sœur Thérèse.com* (Télécip Productions). Elle est suivie par France 2, avec 12 heures de programmes (-47,1 %) et France 3, avec 3 heures de programmes (-60,8 %).
  
- ◆ **10 heures de mini-séries de 90 minutes' (+45,0 %).** Deux mini-séries ont fait l'objet de commandes de la part des chaînes en 2008 : *la Louve* pour France 3 (Link's Productions / Kien Productions) et *Terre de lumière* pour France 2 (Images Cinématographiques et Télévisuelles).
  
- ◆ **215 heures de séries de 52 minutes (+19,5 %).** TF1 commande 81 heures en 2008 (-7,8 % par rapport à 2007), France 2 52 heures (+1,3 %), France 3 36 heures (+320,2 %), Canal+ 23 heures (+62,5 %), M6 16 heures (+56,9 %) et Arte stable à 7 heures.  
L'apport horaire des diffuseurs pour les séries de 52 minutes s'élève à 1 065,1 K€ en moyenne sur Canal+, 977,8 K€ sur TF1, 695,6 K€ sur M6, 739,8 K€ sur France 2, 728,9 K€ sur France 3 et 533,7 K€ sur Arte.
  
- ◆ **19 heures de mini-séries de 52 minutes' (-69,6 %).** Six mini-séries de 52 minutes sont produites en 2008 contre 12 en 2007. Trois chaînes sont concernées. TF1 commande 45,1 % du volume total de mini-séries de 52 minutes dont *la Main blanche* (VAB / JLA Productions). Arte met en production *Revivre* (Nelka Films). France 3 initie la production de *Trouble Paradis* (Télé Images Studio / Fildebroc Productions).
  
- ◆ **358 heures de séries de 26 minutes (+43,1 %).** La croissance des mises en production de séries de 26 minutes s'accélère en 2008. Outre *Plus belle la vie* qui représente 29,6 % du volume total de séries de 26 minutes produites en 2008, l'année est marquée par la production de *Seconde Chance* pour TF1 (TF1 Production,) de *Pas de secrets entre nous* (Marathon / SFP) et *Paris 16<sup>ème</sup>* (CALT Production) pour M6. Canal+ met en production *Dad's in the Attic* (26x26' – Expand Drama / Breakout Films). France 2, outre *Cinq sœurs* (Marathon / SFP), poursuit la production de séries destinées à sa case jeunesse matinale comme *Déjà vu* (saison 2 – Project Images Films) ou *Nos années pension* (saison 3 – Exilène Films).  
L'apport horaire des diffuseurs pour les séries de 26 minutes s'élève à 364,8 K€ en moyenne sur TF1, 228,4 K€ sur Canal+, 226,9 K€ sur France 3, 222,5 K€ sur M6 et 166,2 K€ sur France 2.
  
- ◆ **71 heures de séries de format court (+13,1 %).** Les séries de format court poursuivent leur progression en 2008. TF1 met en production les premières saisons de *Que du bonheur !* (Martange Production) et *Code barge* (Be Aware Fictions) destinées à l'avant-soirée. M6 initie, entre autres, la production de *Caméra café, nouvelle génération* produite par CALT Production. France 2 commande notamment *Mademoiselle*

<sup>1</sup> Sont considérées comme mini-séries, les séries comprenant au moins 3 épisodes et n'étant pas destinées à être prolongées.

*Cameleone* (50x6' – CALT Production). Les chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante interviennent également sur ce format. Paris Première commande *Comment rater complètement sa vie* (Dream Way Productions) tandis que TPS Star propose *Pitch Story* (Prime & Co Films). Les chaînes de la TNT gratuite ont lancé leurs premières productions dans ce format avec 4 heures.

En 2008, le coût horaire de la fiction s'élève à 1 742,0 K€ pour les collections, 1 399,1 K€ pour les unitaires de 90 minutes, 1 304,1 K€ pour les séries de 90 minutes, 1 272,1 K€ pour les mini-séries de 90 minutes, 1 210,0 K€ pour les unitaires de 52 minutes, 1 133,2 K€ pour les séries de 52 minutes, 1 122,1 K€ pour les mini-séries de 52 minutes, 340,2 K€ pour les formats courts et 327,7 K€ pour les séries de 26 minutes.

## V. Le documentaire

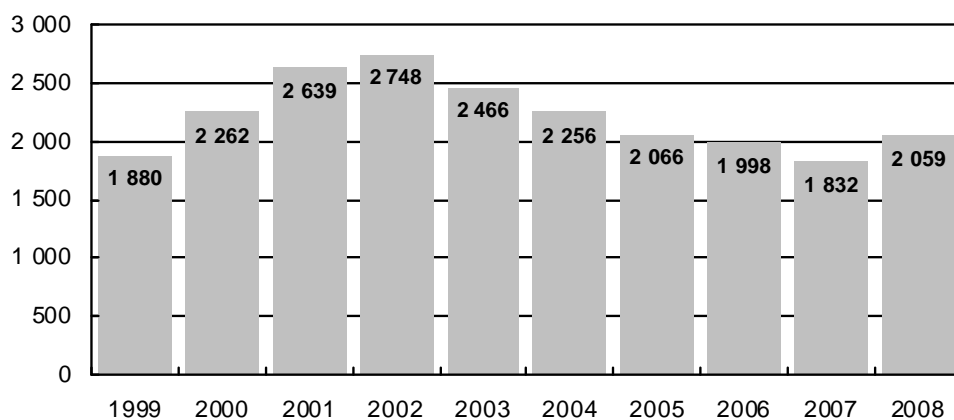
### Panorama

	2004	2005	2006	2007	2008
volume horaire (heures)	2 256	2 066	1 998	1 832	2 059
devis (M€)	332,6	314,0	321,5	286,3	320,0
coût horaire (K€/heure)	147,4	152,0	160,9	156,3	155,4
apports des diffuseurs (M€)	144,6	139,2	148,8	137,3	147,1
apports du COSIP (M€)	65,4	62,4	58,4	52,9	61,7
apports étrangers (M€)	24,5	24,3	24,9	16,0	21,5

### A. Reprise des volumes

Après cinq années de baisse continue, le volume de production de documentaire renoue avec la croissance en 2008 (+12,4 % à 2 059 heures). Les devis des programmes de documentaire augmentent dans les mêmes proportions à 320,0 M€ (+11,7 %), induisant une stabilité du coût horaire moyen (-0,6 % à 155,4 K€). Sur la période 2004-2008, le coût horaire moyen des programmes de documentaire s'élève à 154,4 K€ (+1,1 % en moyenne par an).

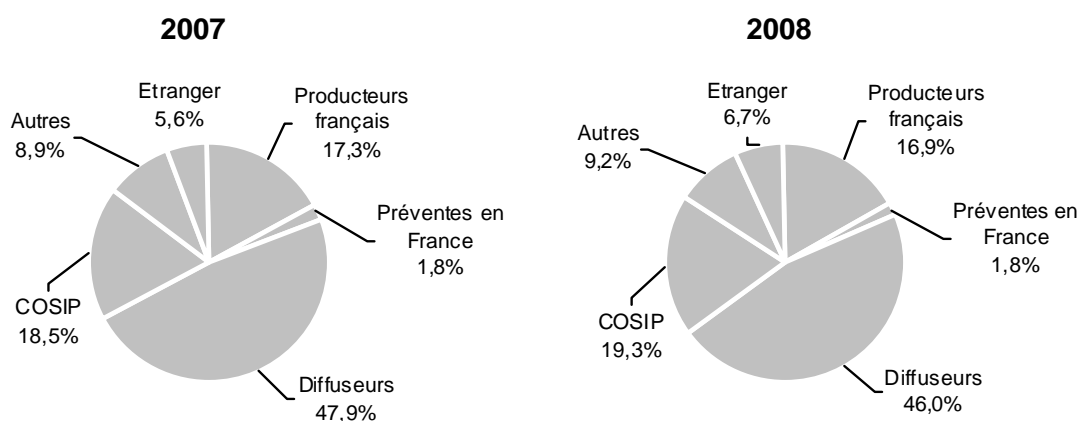
### Evolution des heures aidées de documentaire



## B. Le financement du documentaire

(M€)	2004	2005	2006	2007	2008
producteurs français	63,5	56,7	55,5	49,5	54,0
préventes en France	5,4	4,2	5,5	5,2	5,8
Diffuseurs	144,6	139,2	148,8	137,3	147,1
SOFICA	0,2	0,5	0,1	0,1	0,4
COSIP	65,4	62,4	58,4	52,9	61,7
autres	28,8	26,6	28,5	25,4	29,4
<b>financements français</b>	<b>308,0</b>	<b>289,6</b>	<b>296,7</b>	<b>270,4</b>	<b>298,4</b>
coproductions étrangères	15,9	17,7	15,8	9,5	15,5
préventes à l'étranger	8,7	6,7	9,1	6,5	6,1
<b>financements étrangers</b>	<b>24,5</b>	<b>24,3</b>	<b>24,9</b>	<b>16,0</b>	<b>21,5</b>
<b>total des financements</b>	<b>332,6</b>	<b>314,0</b>	<b>321,5</b>	<b>286,3</b>	<b>320,0</b>

### Financement du documentaire



Avec la hausse des volumes commandés, les chaînes augmentent leur participation dans le financement du documentaire à hauteur de 147,1 M€ (+7,1 %). La part des diffuseurs dans le total des financements alloués au genre est en léger recul à 46,0 % (47,9 % en 2007). Ces derniers apportent en moyenne 68,1 K€ de l'heure, contre 71,5 K€ en 2007. Entre 2004 et 2008, celui-ci s'élève à 66,9 K€ en moyenne, soit une croissance moyenne de +2,3 %.

### L'apport du COSIP

Le COSIP accompagne la progression des volumes, avec une participation de 61,7 M€ dans le financement du genre (+16,7 % par rapport à 2007), soit un niveau proche de celui de 2005 (62,4 M€). L'apport horaire du COSIP atteint en moyenne 30,0 K€ en 2008, contre 28,9 K€ en 2007. Entre 2004 et 2008, celui-ci atteint 29,5 K€ en moyenne (+0,7 % en moyenne par an). La part du COSIP dans le financement du genre augmente de +0,8 point à 19,3 % en 2008. Au total, 31,3 % des aides accordées à la production en 2008 reviennent au documentaire (30,8 % en 2007).

Le genre représente un peu plus de la moitié (51,7 %) des heures totales aidées par le COSIP, soit une part légèrement supérieure à celle de 2007 (49,8 %).

## Les financements étrangers

Après une année de recul, les apports étrangers dans la production française de documentaire progressent de nouveau en 2008 (+34,7 % à 21,5 M€), retrouvant un niveau proche de celui des années précédentes. Cette évolution s'explique essentiellement par la progression des apports en coproduction (+62,6 % à 15,5 M€), les préventes subissant au contraire une légère baisse (-6,2 % à 6,1 M€). 427 heures de coproductions majoritaires française sont aidées en 2008, pour un total d'apports de 13,1 M€, dont 8,6 M€ d'apports en coproduction et 4,6 M€ en préventes. Par ailleurs, 43 heures correspondent à des programmes minoritaires français, qui reçoivent 8,4 M€ d'apports étrangers dont 6,9 M€ d'apports en coproduction et 1,5 M€ en préventes.

Au total, les apports étrangers couvrent 6,7 % du financement global du documentaire en 2008, contre 5,6 % en 2007 (7,0 % en moyenne sur la période 2004-2008).

## C. La politique d'investissement des chaînes en documentaire

### Investissements des chaînes dans le documentaire

	heures <sup>1</sup>		investissements <sup>2</sup> (M€)		apport horaire <sup>1</sup> (K€)		coût horaire <sup>1</sup> (K€)	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
France 2	77	140	12,5	21,3	158,3	150,5	296,0	288,9
France 3	178	125	21,7	13,8	118,8	108,0	209,2	204,2
France 3 Régions	173	159	10,6	8,6	58,3	49,5	143,2	136,7
<b>total France 3</b>	<b>351</b>	<b>283</b>	<b>32,3</b>	<b>22,4</b>	<b>88,9</b>	<b>75,2</b>	<b>176,5</b>	<b>166,3</b>
France 5	231	262	22,5	25,3	94,8	93,7	203,5	193,9
<b>France Télévisions</b>	<b>659</b>	<b>685</b>	<b>67,4</b>	<b>69,0</b>	<b>99,1</b>	<b>97,7</b>	<b>199,9</b>	<b>201,9</b>
Arte	235	268	23,1	29,9	97,0	108,4	221,2	251,1
<b>chaînes hertziennes publiques</b>	<b>894</b>	<b>953</b>	<b>90,5</b>	<b>98,9</b>	<b>98,5</b>	<b>100,7</b>	<b>205,5</b>	<b>215,8</b>
TF1	51	36	8,2	3,1	161,0	86,6	219,9	146,8
M6	100	64	10,5	6,1	104,9	95,4	159,2	148,9
Canal+	55	82	6,5	9,4	116,9	114,5	227,8	208,7
<b>chaînes hertziennes privées</b>	<b>206</b>	<b>182</b>	<b>25,2</b>	<b>18,6</b>	<b>122,0</b>	<b>102,3</b>	<b>192,6</b>	<b>175,6</b>
<b>total chaînes hertziennes</b>	<b>1 100</b>	<b>1 135</b>	<b>115,6</b>	<b>117,5</b>	<b>102,9</b>	<b>101,0</b>	<b>203,1</b>	<b>209,3</b>
chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante	459	561	12,5	17,5	23,1	27,5	75,7	82,9
chaînes gratuites de la TNT	22	62	0,5	1,7	19,7	25,8	100,5	73,8
<b>total chaînes du câble, du satellite et de la TNT</b>	<b>481</b>	<b>623</b>	<b>13,0</b>	<b>19,2</b>	<b>23,0</b>	<b>27,3</b>	<b>76,8</b>	<b>82,0</b>
chaînes locales	199	239	6,2	7,6	24,8	25,8	97,6	100,5
RFO / France O	49	63	1,9	2,6	34,7	38,4	128,1	117,6
autres	3	-	0,3	0,2	13,1	-	109,5	-
<b>total</b>	<b>1 832</b>	<b>2 059</b>	<b>137,3</b>	<b>147,1</b>	<b>71,5</b>	<b>68,1</b>	<b>156,3</b>	<b>155,4</b>

<sup>1</sup> En tant que premier diffuseur.

<sup>2</sup> Tous rangs de diffusion confondus.

### Les chaînes hertziennes nationales historiques

L'année 2008 marque une reprise des commandes de documentaire de la part des chaînes nationales historiques (+3,2 % à 1 135 heures). Cette évolution est essentiellement imputable aux chaînes publiques (+6,6 %) et à Canal+ (+48,6 %), les autres chaînes enregistrant au contraire une baisse de leur niveau de commande. Tous rangs de diffusion confondus, les investissements consentis par les diffuseurs hertziens dans des programmes documentaires progressent mais de façon moins nette que les heures aidées (+1,6 % à 117,5 M€).

### **Les chaînes publiques**

En 2008, les commandes d'œuvres documentaires effectuées par les chaînes publiques se redressent à hauteur de 953 heures. Tous rangs de diffusions confondus, ces chaînes investissent 98,9 M€ dans le genre (+9,3 %), soit un niveau légèrement en deçà de 2006. Leur apport horaire moyen progresse ainsi de +2,2 % à 100,7 K€. Les chaînes publiques sont à l'initiative de 46,3 % des heures de documentaire aidées en 2008 et de 67,2 % des apports de l'ensemble des diffuseurs dans le genre (respectivement 48,8 % et 65,9 % en 2007). Le taux de couverture des chaînes publiques dans les programmes de documentaire baisse légèrement à hauteur de 46,7 % (-1,3 point). En moyenne, le coût horaire des programmes financés par ces chaînes atteint 215,8 K€ en 2008, contre 205,5 K€ en 2007.

**Arte** augmente son volume de commande en 2008 à 279 heures tous rangs de diffusion confondus dont 268 en tant que premier diffuseur (251 heures dont 235 en tant que premier diffuseur en 2007). La chaîne franco-allemande apportent au total 29,9 M€ dans le financement du genre (+29,4 % par rapport à 2007).

France Télévisions augmente son volume de commande de documentaires de 4,0 %.

Sur **France 3** (y compris France 3 Régions), une nouvelle contraction des commandes est enregistrée en 2008 (300 heures dont 283 en tant que premier diffuseur, contre 366 heures dont 351 en tant que premier diffuseur en 2007). Les investissements de la chaîne dans les œuvres documentaires diminuent de 30,6 % à 22,4 M€. France 3 représente 15,2 % des apports des diffuseurs dans le documentaire en 2008 (23,5 % en 2007). Les commandes initiées par les antennes régionales de France 3 retrouvent leur niveau de 2000 (-8,5 % à 159 heures), pour un investissement en baisse de 18,9 % à 8,6 M€.

Sur **France 2** au contraire, une augmentation significative de son volume de commande d'œuvres documentaires est constatée, passant de 87 heures en 2007 (dont 77 en tant que premier diffuseur) à 147 heures en 2008 (dont 140 en tant que premier diffuseur), ainsi que de ses investissements (21,3 M€ en 2008 contre 12,5 M€ en 2007). Cette augmentation du volume provient en grande partie des longs formats, d'unitaires ou en plusieurs parties, dont le nombre a quasiment doublé. Son niveau de financement horaire demeure stable à 150,5 K€ (158,3 K€ en 2007).

**France 5** investit 25,3 M€ pour un volume en progression à 283 heures de programmes documentaires en 2008 (262 heures en tant que premier diffuseur), contre 22,5 M€ pour 256 heures en 2007 (231 heures en tant que premier diffuseur). En tant que premier diffuseur, son apport horaire est de 93,7 K€ en moyenne (94,8 K€ en 2007).

### **Les chaînes privées**

En 2008, les chaînes privées commandent moins d'heures de documentaire (182 heures contre 206 heures en 2007). Tous rangs de diffusion confondus, ces programmes sont financés à hauteur de 18,6 M€ en 2008 (-25,9 % par rapport à 2007), ce qui entraîne une baisse du niveau de financement horaire (102,3 K€ en moyenne, contre 122,0 K€ en 2007). Le coût horaire de ces programmes recule pour la deuxième année consécutive à 175,6 K€

(192,6 K€ en 2007), pour un taux de couverture également en baisse de -5,0 points à hauteur de 58,3 % des devis en moyenne.

**Canal+** est la seule chaîne nationale privée dont le volume de commande de documentaire progresse en 2008 (+48,6 % à 82 heures) et retrouve un niveau proche de celui de 2006. Les apports de la chaîne cryptée augmentent dans les mêmes proportions (+45,6 % à 9,4 M€).

Le nombre total d'heures commandées par **M6** s'élève à 64 en 2008, soit 36,3 % de moins qu'en 2007 et un niveau équivalent à celui des années précédentes. Les apports correspondants atteignent 6,1 M€, contre 10,5 M€ en 2007. M6 finance 64,1 % des devis de documentaire en 2008 (65,9 % en 2007).

Enfin, **TF1** enregistre une diminution de ses commandes de documentaires, passées de 52 heures dont 51 en tant que premier diffuseur en 2007, à 37 heures dont 36 en tant que premier diffuseur en 2008. Ses investissements reculent de 61,8 % à 3,1 M€.

### **Les chaînes gratuites de la TNT**

Cinq chaînes disponibles gratuitement sur le réseau numérique hertzien investissent dans des programmes documentaires en 2008, soit deux de moins qu'en 2007 mais pour un volume en progression significative. Elles apportent 1,7 M€ dans 77 heures de documentaires dont 62 heures en tant que premiers diffuseurs (33 heures dont 22 en tant que premiers diffuseurs en 2007). Elles représentent 3,0 % des commandes des diffuseurs en documentaire et 1,2 % des investissements. Leur taux de financement atteint 34,9 %. La part du COSIP captée par les productions des chaînes gratuites de la TNT s'élève à 2,3 %. Après la chaîne parlementaire LCP-AN, **NRJ 12** devient la chaîne la plus active dans le genre avec 719,7 K€ versés à 22 heures de programmes dont 20 en tant que premier diffuseur (164,5 K€ pour 4 heures en 2007).

### **Les chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante**

Les chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante apportent 17,5 M€ à 789 heures de documentaires, dont 561 en tant que premiers diffuseurs (12,5 M€ en 2007 pour 643 heures dont 459 en tant que premiers diffuseurs). L'ensemble « chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante » initie 27,2 % du total des heures commandées par les diffuseurs en 2008 et couvrent 11,9 % des investissements de ces derniers (respectivement 25,1 % et 9,1 % en 2007). Ces chaînes financent leurs programmes à hauteur de 33,2 %.

Suivant l'augmentation du volume, les subventions accordées aux producteurs ayant travaillé avec des chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante en tant que premiers diffuseurs progressent de 33,3 % à 13,1 M€ (10,2 M€ en 2007). La part du COSIP est en léger recul à 28,2 % des devis totaux de ces programmes (29,3 % en 2007).

En 2008, 48 chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante, soit quatre de plus qu'en 2007, participent au financement d'au moins un programme documentaire. En termes

d'apports, **Planète** enregistre une progression significative (2,3 M€ pour 206 heures dont 61 en tant que premier diffuseur) et devance **Voyage**, dont les investissements sont en recul de 14,6 % à 1,4 M€, pour 78 heures dont 70 en tant que premier diffuseur (111 heures dont 100 en tant que premier diffuseur en 2007). Sur l'ensemble de l'année 2008, les cinq premières chaînes en termes d'apports (Planète, Voyage, Motors TV, Seasons, Escales) contribuent à près de la moitié (43,9 %) des investissements de l'ensemble des chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante dans le documentaire (48,3 % en 2007).

### Les chaînes locales

Tous rangs de diffusion confondus, 52 chaînes locales financent des documentaires en 2008, soit un nombre bien supérieur à celui constaté en 2007 (36 chaînes) pour un volume en progression de 20,4 %. Ces chaînes investissent 7,6 M€ dans 317 heures de programmes dont 239 heures en tant que premiers diffuseurs (6,3 M€ dans 250 heures dont 199 en tant que premiers diffuseurs en 2007). Les chaînes locales couvrent en moyenne 25,6 % des devis de production des programmes de documentaire commandés, soit la même part qu'en 2007 (25,4 %). Accompagnant l'augmentation du volume, la part du COSIP progresse également (+26,3 % à 6,0 M€ en 2008).

### D. Les dépenses en documentaire

En 2008, la part des dépenses dans le documentaire réalisées en France se stabilise à hauteur de 91,4 % des dépenses totales, contre 92,8 % en 2007. Au niveau de la répartition des coûts de production, la hiérarchie est toujours la même avec plus d'un quart des dépenses alloué aux coûts de personnel (26,0 % en 2008, +0,5 point). Viennent ensuite les moyens techniques et de laboratoires, qui représentent 21,7 % des devis totaux de documentaire en 2008 (20,6 % en 2007). Les charges sociales captent 14,5 % des dépenses réalisées par les producteurs de documentaire, contre 14,3 % en 2007.

#### Postes de dépenses des documentaires (M€)

	France		Etranger		Total	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
droits artistiques	30,2	35,2	2,5	4,6	32,6	39,8
personnel	69,8	78,3	3,2	5,0	73,0	83,3
interprétation	2,1	1,9	0,5	0,3	2,6	2,2
charges sociales	40,7	45,7	0,4	0,7	41,1	46,4
décors et costumes	0,9	0,9	0,4	0,3	1,2	1,1
transport, défraiement, régie	20,0	21,9	9,5	11,2	29,5	33,1
moyens techniques – laboratoires	56,6	66,2	2,5	3,3	59,1	69,5
assurance – divers	9,1	9,5	0,4	0,6	9,5	10,1
frais généraux	17,8	20,5	0,6	1,0	18,3	21,5
imprévus	18,7	12,2	0,7	0,7	19,4	12,9
<b>total</b>	<b>265,8</b>	<b>292,3</b>	<b>20,5</b>	<b>27,6</b>	<b>286,3</b>	<b>320,0</b>

Les niveaux de dépenses en France et à l'étranger progressent, suivant ainsi l'augmentation des volumes.

## VI. L'animation

### Panorama

	2004	2005	2006	2007	2008
volume horaire (heures)	330	268	395	314	259
devis (M€)	194,4	154,9	214,9	176,5	151,6
coût horaire (K€/heure)	589,1	577,8	543,4	562,6	585,3
apports des diffuseurs (M€)	47,6	39,7	56,1	50,0	40,1
apports du COSIP (M€)	28,7	24,7	38,2	25,6	27,9
apports étrangers (M€)	62,4	51,7	56,7	53,5	42,9

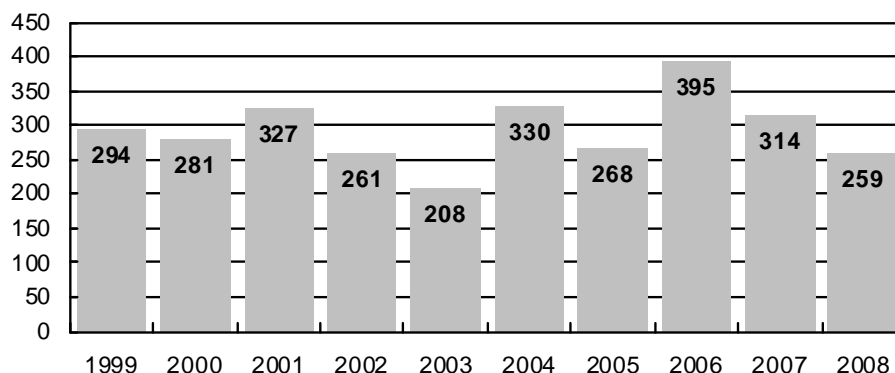
### A. Un volume d'heures en baisse

Le volume de production d'animation est en baisse pour la deuxième année consécutive retrouvant à peu près le niveau de 2005. Il s'élève à 259 heures, contre 314 heures en 2007 (-17,4 %). Entre 2004 et 2008, le volume de commande d'animation atteint en moyenne 313 heures. Le genre représente 6,5 % des heures totales aidées en 2008, contre 8,5 % en 2007. En moyenne, les diffuseurs attribuent 817,9 K€ par projet, contre 876,5 K€ en 2007 (828,1 K€ en moyenne entre 2004 et 2008). En 2008, le coût horaire des programmes d'animation s'élève en moyenne à 585,3 K€ (+4,0 % par rapport à 2007). Sur ces cinq dernières années, celui-ci atteint 571,7 K€ en moyenne.

Cette diminution du volume s'accompagne de nouveaux équilibres dans l'économie du secteur :

- le volume de séries de format court (moins de 8 minutes) reste stable en 2008 par rapport à 2007 et s'accompagne d'une progression sensible de la localisation en France des dépenses (les dépenses de 54 % des projets sont entièrement réalisées sur le territoire français, contre 38 % en 2007) ;
- le volume des séries de 13 minutes progresse considérablement au détriment des séries de 26 minutes (+34,2 %, contre -66,9 % pour les séries de 26 minutes), avec également une relocalisation significative des dépenses en France (la moitié des projets concentrent plus de 80 % de leurs dépenses sur le territoire français) ;
- le volume des séries de 26 minutes diminue fortement et font tous l'objet de dépenses importantes dans les pays coproducteurs, puisqu'il s'agit essentiellement d'œuvres minoritairement françaises (3 sur 4).

## Evolution des heures aidées d'animation

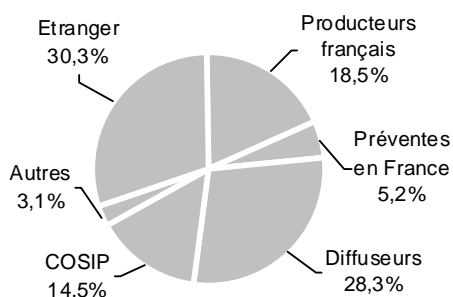


## B. Le financement de l'animation (M€)

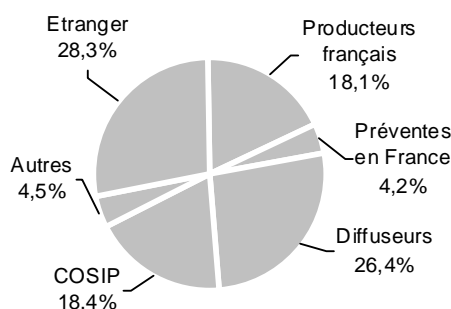
	2004	2005	2006	2007	2008
producteurs français	40,8	25,6	42,3	32,6	27,4
préventes en France	6,8	8,4	10,2	9,2	6,4
diffuseurs	47,6	39,7	56,1	50,0	40,1
SOFICA	4,0	2,0	5,5	1,2	2,1
COSIP	28,7	24,7	38,2	25,6	27,9
autres	4,0	2,8	5,8	4,4	4,7
<b>financements français</b>	<b>132,0</b>	<b>103,2</b>	<b>158,1</b>	<b>123,0</b>	<b>108,7</b>
coproductions étrangères	40,9	29,8	32,7	35,2	25,7
préventes à l'étranger	21,5	21,9	24,0	18,3	17,2
<b>financements étrangers</b>	<b>62,4</b>	<b>51,7</b>	<b>56,7</b>	<b>53,5</b>	<b>42,9</b>
<b>total des financements</b>	<b>194,4</b>	<b>154,9</b>	<b>214,9</b>	<b>176,5</b>	<b>151,6</b>

## Financement de l'animation

2007



2008



Suivant la baisse des heures aidées, les financements français alloués à la production d'œuvres d'animation reculent de 11,6 % à 108,7 M€. Les apports des producteurs français diminuent de 16,1 % à 27,4 M€. Les dépenses des chaînes sont en baisse de 19,8 % à 40,1 M€. Leur part dans le financement des programmes d'animation passe de 28,3 % en 2007 à 26,4 % en 2008 (26,2 % en moyenne entre 2004 et 2008).

## **Les financements étrangers**

Les financements étrangers diminuent de 19,8 % à 42,9 M€. Cette évolution s'explique en grande partie par la diminution des apports en coproduction (-26,9 %). Les préventes à l'étranger reculent moins fortement (-6,2 %). Les apports étrangers demeurent toutefois la première source de financement du genre (28,3 % du total contre 30,3 % en 2007). En moyenne, ils couvrent 30,1 % des devis entre 2004 et 2008.

173 heures d'animation bénéficient d'un financement étranger en 2008 (coproduction et prévente), soit 66,9 % du volume total produit. L'année précédente, 77,8 % du volume d'animation mis en production avaient bénéficié d'un financement étranger (244 heures).

En 2008, 108 heures de coproductions majoritairement françaises ont été initiées avec un apport étranger total de 14,1 M€ dont 6,9 M€ d'apports en coproduction et 7,2 M€ en préventes.

Parallèlement, 65 heures de coproductions minoritairement françaises ont été produites, financées par un apport étranger total de 28,8 M€ dont 18,8 M€ d'apports en coproduction et 10,0 M€ en préventes.

## **L'apport du COSIP**

Les apports du COSIP augmentent de 8,9 % en 2008. Ils couvrent 18,5 % des devis des œuvres d'animation (14,5 % en 2007 et 16,3 % en moyenne entre 2004 et 2008), pour un apport horaire moyen en hausse de 31,9 % par rapport à 2007 à 107,8 K€ (93,1 K€ en moyenne entre 2004 et 2008).

Cette progression des financements apportés par le COSIP est directement liée à l'augmentation des dépenses effectuées en France. Le volume global des dépenses en France sur les séries de 8 minutes et de 13 minutes (formats désormais très largement majoritaires) progresse ainsi de 25 % en 2008 par rapport à 2007.

## C. La politique d'investissement des chaînes en animation

### Investissements des chaînes dans l'animation

	heures <sup>1</sup>		investissements <sup>2</sup> (M€)		apport horaire <sup>1</sup> (K€)		coût horaire <sup>1</sup> (K€)	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
France 2	21	11	3,2	1,9	152,9	142,0	787,5	606,9
France 3	144	99	25,5	18,2	178,0	184,3	568,9	625,1
France 3 Régions	4	-	0,2	-	56,6	-	281,1	-
<b>total France 3</b>	<b>147</b>	<b>99</b>	<b>25,8</b>	<b>18,2</b>	<b>175,0</b>	<b>184,3</b>	<b>561,6</b>	<b>625,1</b>
France 5	35	33	3,4	3,7	97,2	111,4	520,6	529,2
<b>France Télévisions</b>	<b>203</b>	<b>143</b>	<b>32,3</b>	<b>23,8</b>	<b>159,4</b>	<b>164,2</b>	<b>577,9</b>	<b>601,7</b>
Arte	0	0	0,0	0,0	79,5	87,0	835,3	516,8
<b>chaînes hertziennes publiques</b>	<b>203</b>	<b>143</b>	<b>32,4</b>	<b>23,8</b>	<b>159,3</b>	<b>164,1</b>	<b>578,3</b>	<b>601,5</b>
TF1	36	46	6,7	7,8	185,9	171,6	680,9	645,4
M6	36	10	4,1	2,5	115,6	120,4	508,2	701,0
Canal+	9	13	0,8	0,9	91,8	69,6	499,0	331,8
<b>chaînes hertziennes privées</b>	<b>81</b>	<b>68</b>	<b>11,6</b>	<b>11,2</b>	<b>144,5</b>	<b>145,3</b>	<b>584,7</b>	<b>595,6</b>
<b>total chaînes hertziennes</b>	<b>284</b>	<b>211</b>	<b>44,0</b>	<b>35,0</b>	<b>155,1</b>	<b>158,0</b>	<b>580,1</b>	<b>599,6</b>
chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante	26	45	5,1	4,8	57,5	54,6	419,1	536,1
chaînes gratuites de la TNT	0	-	0,7	-	-	-	-	-
<b>total chaînes du câble, du satellite et de la TNT</b>	<b>26</b>	<b>45</b>	<b>5,8</b>	<b>4,8</b>	<b>57,5</b>	<b>54,6</b>	<b>419,1</b>	<b>536,1</b>
chaînes locales	4	2	0,2	0,2	35,9	53,1	268,9	53,1
RFO / France O	-	-	-	0,1	-	-	-	-
autres	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>total</b>	<b>314</b>	<b>259</b>	<b>50,0</b>	<b>40,1</b>	<b>145,4</b>	<b>139,0</b>	<b>562,6</b>	<b>583,7</b>

<sup>1</sup> En tant que premier diffuseur.

<sup>2</sup> Tous rangs de diffusion confondus.

### Les chaînes hertziennes nationales historiques

Le volume d'animation mis en production par les chaînes hertziennes nationales historiques est à son plus bas niveau depuis 2003. Prises dans leur ensemble, ces chaînes participent au financement de moins d'heures d'animation qu'en 2007 (-25,5 % à 211 heures, contre 284 heures en 2007). Elles apportent 35,0 M€ (-20,4 %) dont 33,4 M€ en tant que premiers diffuseurs (-24,1 %), soit un apport horaire en hausse de 1,9 % à 158,0 K€ en moyenne.

#### Les chaînes publiques

En 2008, le niveau de commande des chaînes publiques recule à 153 heures (-24,9 %) dont 143 heures en tant que premiers diffuseurs (-29,5 %), pour un apport total en baisse de 26,3 % à 23,8 M€. En moyenne, ces chaînes investissent 164,1 K€ de l'heure en tant que premiers diffuseurs, contre 159,3 K€ en 2007, soit une progression du financement de 3,0 %. Le coût horaire moyen de ces programmes progresse de 4,0 % à 601,5 K€.

**France 2** apporte 1,9 M€ (-39,3 %) pour un total de 21 heures d'animation dont 11 heures en tant que premier diffuseur (-46,1 %).

**France 3** (hors France 3 Régions, qui n'investit pas dans l'animation en 2008) réduit sa participation de 28,7 % à 18,2 M€ pour un total de 99 heures de programmes (-31,1 %), toutes en tant que premiers diffuseurs. Au total, France 3 couvre 29,5 % du financement de ses programmes, soit 1,7 point de moins qu'en 2007.

En 2008, **France 5** apporte 3,7 M€ à 33 heures de programmes d'animation (3,4 M€ pour 35 heures en 2007), toutes en tant que premier diffuseur.

### **Les chaînes privées**

Les apports des chaînes privées diminuent de 3,9 % à 11,2 M€ (11,6 M€ en 2007), pour un niveau de commande atteignant 78 heures (81 heures en 2007), dont 68 heures en tant que premiers diffuseurs (81 heures en 2007). Leur apport horaire est stable à 145,3 K€.

**TF1** apporte 7,8 M€ (+16,3 % par rapport à 2007) pour 46 heures d'animation (+25,9 %), toutes en tant que premier diffuseur.

**M6** réduit ses investissements dans l'animation de 39,2 % à 2,5 M€ (4,1 M€ en 2007) pour 20 heures de programmes dont 10 heures en tant que premier diffuseur (36 heures en 2007). La chaîne apporte en moyenne 120,4 K€ par heure de programme en tant que premier diffuseur, contre 115,6 K€ en 2007.

**Canal+** augmente ses investissements dans l'animation de 7,7 % à 0,9 M€ (0,8 M€ en 2007) pour 15 heures de programmes dont 13 heures en tant que premier diffuseur (+42,0 %). Canal+ apporte en moyenne 69,6 K€ par heure de programme en tant que premier diffuseur, contre 91,8 K€ en 2007.

### **Les chaînes gratuites de la TNT**

En 2008, aucune chaîne de la TNT gratuite n'a investi dans l'animation.

### **Les chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante**

Huit chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante participent au financement de programmes d'animation, soit le même nombre qu'en 2007. Elles interviennent essentiellement en tant que deuxièmes diffuseurs (61,4 % du volume total). Elles participent au financement de 118 heures de programmes d'animation (-4,1 % par rapport à 2007) dont 45 heures en tant que premiers diffuseurs (+76,7 %). Leur apport total est en baisse de 5,4 % à 4,8 M€. La contribution de ces chaînes représente 11,9 % de l'ensemble des apports des diffuseurs sur le genre (10,1 % en 2007). En 2008, leur taux de couverture en tant que premiers diffuseurs s'établit à 10,2 % des devis (13,7 % en 2007). Le COSIP alloué aux producteurs ayant travaillé avec ces chaînes s'élève à 4,1 M€ (1,4 M€ en 2007).

La participation de **Canal J**, premier investisseur des chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante, augmente de 12,0 % à 2,6 M€. Elle finance au total 44 heures d'animation, dont 26 en tant que premier diffuseur (41 heures dont 10 en tant que premier diffuseur en 2007).

Les investissements de **Télétoon** reculent de 10,9 % à 1,1 M€ (1,2 M€ en 2007) pour le même nombre d'heures que l'année précédente (42 heures). Toutes ces heures sont financées en tant que deuxième diffuseur en 2008 (10 heures en tant que premier diffuseur en 2007).

**Disney Channel** apporte 0,7 M€ à la production de programmes d'animation en 2008 (+91,8 % par rapport à 2007) pour 21 heures de programmes (10 heures en 2007) dont 16 heures en tant que premier diffuseur (aucune en 2007).

### Les chaînes locales

En 2008, les chaînes locales réduisent leurs investissements dans l'animation de 10,9 %, à moins de 0,2 M€. Trois chaînes seulement (Cap Canal, 8 Mont-Blanc et Canal Maritima) investissent dans la production d'animation ; contre sept en 2007. Elles contribuent à la production de 6 heures de programmes (7 heures en 2007) dont deux heures en tant que premiers diffuseurs (4 heures en 2007).

La chaîne lyonnaise **Cap Canal** reste le principal intervenant de ce segment de chaînes. Elle investit un peu plus de 0,1 M€ dans 5 heures de programmes dont 2 heures en tant que premier diffuseur.

## D. Les dépenses en animation

Tous formats confondus, 70,1 % des dépenses de production de programmes d'animation sont réalisées en France en 2008, contre 69,2 % en 2007. Cette progression en apparence minime des dépenses en France recouvre des réalités contrastées : la part des droits artistiques à l'étranger augmente fortement (+52,7 %) malgré un volume en baisse.

Sur les séries de moins de 15 minutes, la part des dépenses en France atteint 76 %, contre 73 % en 2007.

Les frais de « moyens techniques et de laboratoires » représentent le premier poste de dépenses pour les programmes d'animation (39,0 %). Ces dépenses sont majoritairement localisées en France en 2008 (54,7 %), contrairement aux années précédentes. Les dépenses à l'étranger concernent 45,3 % des dépenses totales du poste, soit une diminution de 11,5 points par rapport à 2007. Les dépenses en moyens techniques et laboratoires en France progressent de 28,0 % en 2008 alors qu'elles reculent de 19,4 % à l'étranger.

Les droits artistiques étrangers progressent de 52,7 % en 2008. Ils représentent 33,4 % des dépenses totales de ce poste, contre 20,4 % en 2007.

### Postes de dépenses des œuvres d'animation (M€)

	France		Etranger		Total	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
droits artistiques	10,5	8,2	2,7	4,1	13,2	12,3
personnel	37,4	28,8	10,8	7,2	48,3	36,0
interprétation	2,6	2,0	1,2	1,1	3,8	3,1
charges sociales	20,7	17,7	1,3	0,8	22,0	18,5
décors et costumes	0,0	-	0,0	-	0,0	0,0
transport défraiement régie	3,0	2,1	0,9	1,1	3,9	3,2
moyens techniques – laboratoires	25,3	32,4	33,3	26,8	58,5	59,2
assurance – divers	8,2	5,0	1,8	1,4	10,0	6,4
frais généraux	9,5	6,7	1,5	1,8	11,0	8,5
imprévus	4,7	3,4	1,0	1,0	5,7	4,5
<b>total</b>	<b>122,1</b>	<b>106,3</b>	<b>54,4</b>	<b>45,3</b>	<b>176,5</b>	<b>151,6</b>

## VII. Le spectacle vivant

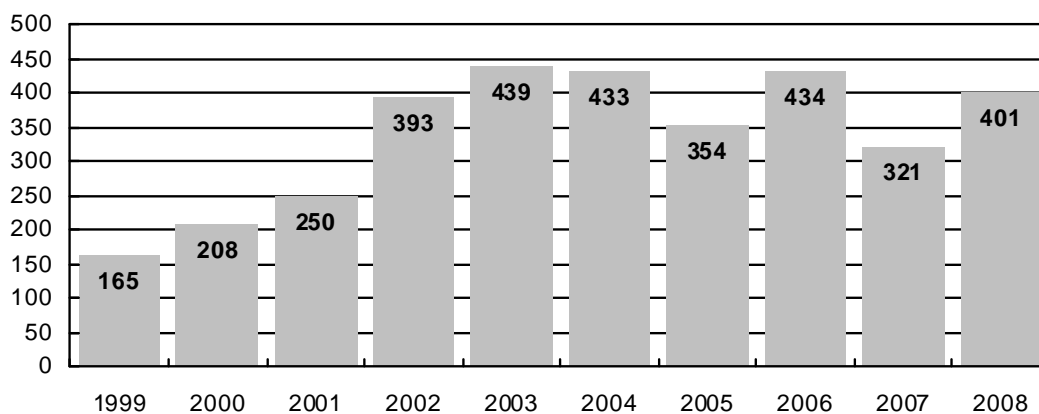
### Panorama

	2004	2005	2006	2007	2008
volume horaire (heures)	433	354	434	321	401
devis (M€)	67,1	57,2	65,4	51,4	60,9
coût horaire (K€/heure)	155,1	161,5	150,7	160,4	151,8
apports des diffuseurs (M€)	21,1	17,8	20,7	16,6	21,2
apports du COSIP (M€)	16,0	14,3	16,4	12,8	15,9
apports étrangers (M€)	6,0	5,2	4,1	3,9	3,7

### A. Croissance des heures aidées

En 2008, 401 heures de spectacle vivant reçoivent une aide du COSIP, soit une augmentation de 25,1 % par rapport à 2007. Cette évolution témoigne des nombreux projets de coproductions portés en 2008 par les chaînes les plus actives sur le genre, en particulier Mezzo et Arte. Le spectacle vivant représente 10,1 % du volume total de production en 2008, soit une part équivalente à celle de 2006. Les devis des œuvres de spectacle vivant progressent de 18,4 % par rapport à 2007 pour atteindre 60,9 M€, soit un coût horaire en léger recul (-5,4 % à 151,8 K€ en moyenne). Entre 2004 et 2008, le coût horaire moyen des œuvres de spectacle vivant s'élève à 155,9 K€ (-0,4 % en moyenne par an).

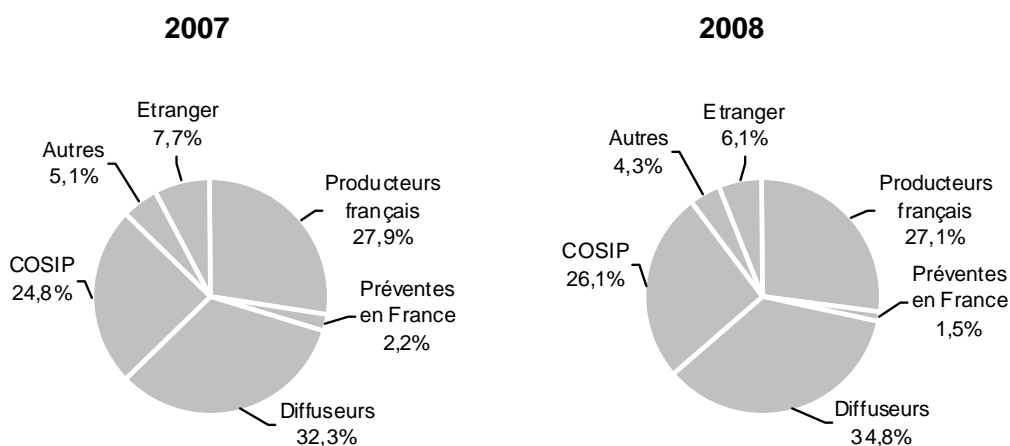
### Evolution des heures aidées de spectacle vivant



## B. Le financement du spectacle vivant (M€)

	2004	2005	2006	2007	2008
producteurs français	19,9	17,0	19,2	14,4	16,5
préventes en France	0,7	0,5	0,6	1,1	0,9
diffuseurs	21,1	17,8	20,7	16,6	21,2
COSIP	16,0	14,3	16,4	12,8	15,9
autres	3,4	2,2	4,5	2,6	2,6
<b>financements français</b>	<b>61,2</b>	<b>51,9</b>	<b>61,3</b>	<b>47,5</b>	<b>57,1</b>
coproductions étrangères	3,4	4,6	2,0	2,5	2,2
préventes à l'étranger	2,6	0,7	2,1	1,4	1,5
<b>financements étrangers</b>	<b>6,0</b>	<b>5,2</b>	<b>4,1</b>	<b>3,9</b>	<b>3,7</b>
<b>total des financements</b>	<b>67,1</b>	<b>57,2</b>	<b>65,4</b>	<b>51,4</b>	<b>60,9</b>

## C. Financement du spectacle vivant



La part du COSIP dans les devis des œuvres de spectacle vivant progresse très légèrement en 2008 (+1,3 point à 26,1 % contre 25,0 % entre 2004 et 2008), tandis que l'apport horaire du COSIP demeure stable à 39,6 K€ en 2008 (39,8 K€ en 2007). Sur la période 2004-2008, l'apport horaire du COSIP s'élève à 38,9 K€ en moyenne. Les diffuseurs augmentent leur contribution de 27,3 % à 21,2 M€, soit un apport horaire de 46,3 K€ en moyenne (47,6 K€ en 2007 et 44,5 K€ en moyenne entre 2004 et 2008). Ils couvrent 34,8 % des devis du genre en 2008, contre 32,3 % sur la période 2004-2008. Les producteurs apportent 16,5 M€ à la production de spectacle vivant, contre 14,4 M€ en 2007. En 2008, ces derniers couvrent 27,1 % des devis des œuvres aidées, soit une part proche de 2007 (27,9 %).

Au total, les financements français versés aux captations et créations de spectacle vivant progressent de 20,3 % en 2008. Ils représentent désormais 93,9 % des devis de production concernés (92,3 % en 2007).

Les apports étrangers enregistrent un léger repli (-5,3 % à 3,7 M€). En 2008, ils couvrent 6,1 % des financements totaux du genre (7,7 % en 2007). 73 heures de programmes de spectacle vivant bénéficient d'un apport étranger en 2008, contre 43 heures en 2007. Il convient d'observer un léger recul des apports étrangers en coproduction (-13,2 % à 2,2 M€), répartis sur 55 heures de programmes (33 heures en 2007).

Les préventes sont à peu près stables en 2008 (+8,6 % à 1,5 M€) et restent marginales au regard des autres sources de financement de la production. 40 heures de spectacle vivant font l'objet d'une prévente à l'étranger en 2008, contre 25 en 2007.

## D. La politique d'investissement des chaînes dans le spectacle vivant

### Investissements des chaînes dans le spectacle vivant

	heures <sup>1</sup>		investissements <sup>2</sup> (M€)		apport horaire <sup>1</sup> (K€)		coût horaire <sup>1</sup> (K€)	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
France 2	44	34	3,8	4,6	85,0	125,9	296,8	282,2
France 3	13	29	1,7	3,3	117,6	107,2	332,4	373,1
France 3 Régions	5	14	0,3	0,5	46,4	31,4	95,6	124,6
<b>total France 3</b>	<b>18</b>	<b>43</b>	<b>2,0</b>	<b>3,8</b>	<b>99,3</b>	<b>83,1</b>	<b>271,4</b>	<b>294,1</b>
France 5	5	4	0,5	0,4	84,5	83,0	117,8	113,6
<b>France Télévisions</b>	<b>67</b>	<b>81</b>	<b>6,2</b>	<b>8,7</b>	<b>88,7</b>	<b>100,9</b>	<b>275,5</b>	<b>279,3</b>
Arte	41	75	4,1	4,6	97,6	61,4	338,3	200,0
<b>chaînes hertziennes publiques</b>	<b>108</b>	<b>155</b>	<b>10,3</b>	<b>13,3</b>	<b>92,1</b>	<b>81,9</b>	<b>299,6</b>	<b>241,2</b>
TF1	1	6	0,1	0,4	18,8	18,9	86,8	87,9
M6	0	2	0,0	0,4	0,0	212,6	-	472,1
Canal+	0	-	0,0	-	0,0	-	-	-
<b>chaînes hertziennes privées</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>0,1</b>	<b>0,8</b>	<b>18,8</b>	<b>68,7</b>	<b>86,8</b>	<b>186,7</b>
<b>total chaînes hertziennes</b>	<b>109</b>	<b>163</b>	<b>10,5</b>	<b>14,1</b>	<b>91,2</b>	<b>81,3</b>	<b>297,0</b>	<b>238,5</b>
chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante	76	101	1,8	2,4	21,9	20,5	85,7	95,5
chaînes gratuites de la TNT	24	28	0,8	0,8	31,2	24,3	119,0	115,7
<b>total chaînes du câble, du satellite et de la TNT</b>	<b>100</b>	<b>129</b>	<b>2,5</b>	<b>3,2</b>	<b>24,1</b>	<b>21,3</b>	<b>93,8</b>	<b>99,9</b>
chaînes locales	89	73	2,7	2,7	22,0	19,2	82,0	78,6
RFO / France O	23	35	0,9	1,2	40,9	32,1	101,8	90,4
autres	-	-	-	0,0	-	-	-	-
<b>total</b>	<b>321</b>	<b>401</b>	<b>16,6</b>	<b>21,2</b>	<b>47,6</b>	<b>46,3</b>	<b>160,4</b>	<b>151,7</b>

<sup>1</sup> En tant que premier diffuseur.

<sup>2</sup> Tous rangs de diffusion confondus.

### Les chaînes hertziennes nationales historiques

Après trois années de recul, les chaînes nationales historiques reprennent leurs commandes d'œuvres de spectacle vivant en 2008 (+49,5 % à 163 heures). Leurs investissements dans ces programmes augmentent de 35,0 % à 14,1 M€. Dans leur ensemble, les chaînes historiques financent mieux les œuvres de spectacle vivant. En effet, leur taux de couverture des devis progresse de +3,3 points à 34,1 %. En tant que premiers diffuseurs, elles apportent en moyenne 81,3 K€ par heure (-10,9 %), pour des programmes moins coûteux qu'en 2007, à 238,5 K€ en moyenne par heure (-19,7 %). Les programmes financés par les chaînes hertziennes nationales captent 57,2 % du COSIP total accordé au genre en 2008 (+3,2 points).

#### Les chaînes publiques

En 2008, les chaînes publiques investissent 13,3 M€ dans la production de 155 heures de programmes, contre 10,3 M€ pour 108 heures en 2007. Elles sont ainsi à l'origine de 63,0 % des apports totaux alloués au genre (+0,9 point) et de 38,7 % des commandes totales passées l'ensemble des chaînes (+5,0 points).

En 2008, **Arte** apporte 4,6 M€ à la production de 76 heures de programmes dont 75 heures en tant que premier diffuseur (4,1 M€ pour 43 heures dont 41 heures en tant que premier diffuseur en 2007). La chaîne franco-allemande totalise 21,9 % des investissements réalisés par les diffuseurs dans le spectacle vivant (24,6 % en 2007). En 2008, le coût horaire de ses

programmes baisse de 40,9 % à 200,0 K€ en moyenne). Cette augmentation des volumes pour des devis quasi stables est liée à des captations de festivals dans leur intégralité destinés à être diffusés tant sur Arte que sur Arte.tv.

Avec 4,6 M€ alloués à 41 heures de programmes dont 34 en tant que premier diffuseur (3,8 M€ pour 47 heures dont 44 en tant que premier diffuseur en 2007), **France 2** consolide ses engagements financiers en faveur de la production de spectacle vivant. En moyenne, la chaîne apporte 125,9 K€ par heure de programme en tant que premier diffuseur, soit une progression de 48,2 % par rapport à 2007. Cette progression significative est liée à la programmation en première partie de soirée de plusieurs captations dans lesquelles la chaîne investit proportionnellement davantage.

**France 3** (y compris France 3 Régions) investit 3,8 M€ (+89,3 %) dans 59 heures de spectacle vivant, dont 43 en tant que premier diffuseur (2,0 M€ pour 36 heures en 2007 dont 18 en tant que premier diffuseur).

### **Les chaînes privées**

En 2008, les chaînes hertziennes privées commandent 8 heures de spectacle vivant en tant que premier diffuseur, pour un apport total de 0,8 M€. **TF1** investit 357,1 K€ dans la production de 17 heures tous rangs de diffusion confondus (y compris avec France Télévisions sur la musique classique et l'opéra) dont 6 en tant que premier diffuseur (140,9 K€ pour 6 heures dont une en tant que premier diffuseur en 2007). Elle est notamment à l'initiative de la captation de *l'Ensemble vocal et instrumental de l'Ain*, (1x303' – 8 et plus Productions), concert de musique classique coproduit avec la Belgique et la Grèce.

### **Les chaînes gratuites de la TNT**

En 2008, **France 4** est la seule chaîne de la TNT gratuite qui participe au financement de programmes de spectacle vivant. Elle apporte 787,0 K€ à la production de 31 heures dont 28 en tant que premier diffuseur (735,0 K€ en 2007 pour 25 heures dont 23 en tant que premier diffuseur).

### **Les chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante**

Dix chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante investissent dans des captations et créations de spectacle vivant en 2008, soit deux de moins qu'en 2007. Ces chaînes apportent au total 2,4 M€ pour 157 heures de programmes, dont 101 en tant que premiers diffuseurs (1,8 M€ en 2007 pour 95 heures dont 76 en tant que premiers diffuseurs). Les chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante sont à l'origine de 25,2 % des commandes passées par l'ensemble des chaînes et de 11,4 % des investissements des diffuseurs dans le spectacle vivant (respectivement 23,6 % et 10,6 % en 2007).

**MCM** enregistre en 2008 une progression aussi bien en termes d'investissements (+22,1 % à 1,3 M€), que de volume commandé (+27,7 % à 51 heures).

**Mezzo** augmente ses investissements à hauteur de 664,8 K€ en 2008 (158,0 K€ en 2007). La chaîne musicale commande 87 heures, dont 33 en tant que premier diffuseur (81 heures

en 2007 dont 10 en tant que premier diffuseur). Elle couvre en moyenne 12,1 % des devis (+6,7 points par rapport à 2007).

### Les chaînes locales

28 chaînes locales investissent dans des œuvres de spectacle vivant en 2008, soit douze de plus qu'en 2007. Parmi ces chaînes, seules douze sont à l'initiative de commandes de programmes, les autres interviennent exclusivement en tant que deuxièmes voire troisièmes diffuseurs. Tous rangs de diffusion confondus, les chaînes locales apportent 2,7 M€ à la production de 145 heures de programmes, dont 73 en tant que premiers diffuseurs (2,7 M€ en 2007 pour 119 heures dont 89 en tant que premiers diffuseurs). Le COSIP apporte 1,9 M€ aux producteurs ayant travaillé avec des chaînes locales en tant que premiers diffuseurs, contre 2,2 M€ en 2007. Les chaînes locales restent celles pour lesquelles le coût horaire de production est le plus faible sur le spectacle vivant (78,6 K€ en moyenne, contre 82,0 K€ en 2007).

### E. Les dépenses en spectacle vivant

L'analyse de la répartition des coûts de production du spectacle vivant en 2008 ne montre pas d'importants changements par rapport aux années précédentes. Près d'un quart (24,7 %, +0,2 point) des dépenses de programmes sont toujours captées par le poste « droits artistiques », à égale proportion avec le poste « moyens techniques et « frais de laboratoires » (+1,6 point à 24,7 %). Les frais de personnel représentent 15,6 % des devis totaux (-0,2 point).

La part des dépenses effectuées à l'étranger reste très minoritaire (-1,5 point à 2,5 % des dépenses totales). En 2008, les frais de transport, défraiement et régie sont les plus délocalisés à l'étranger (-3,1 points à 7,1 % du total).

#### Postes de dépenses des spectacles vivants (M€)

	France		Etranger		Total	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
droits artistiques	11,8	14,3	0,7	0,8	12,6	15,0
personnel	8,0	9,4	0,2	0,1	8,2	9,5
interprétation	1,8	2,9	0,2	0,2	2,0	3,1
charges sociales	4,1	5,1	0,0	0,0	4,2	5,1
décors et costumes	3,5	4,2	0,1	0,0	3,6	4,2
transport - défraiement - régie	2,1	2,8	0,2	0,2	2,4	3,0
moyens techniques – laboratoires	11,8	14,9	0,1	0,1	11,9	15,0
assurance – divers	1,4	2,0	0,0	0,0	1,4	2,1
frais généraux	2,5	3,4	0,1	0,0	2,6	3,4
imprévus	2,3	0,5	0,3	0,0	2,7	0,5
<b>total</b>	<b>49,4</b>	<b>59,3</b>	<b>2,1</b>	<b>1,5</b>	<b>51,4</b>	<b>60,9</b>

## VIII. Les magazines d'intérêt culturel

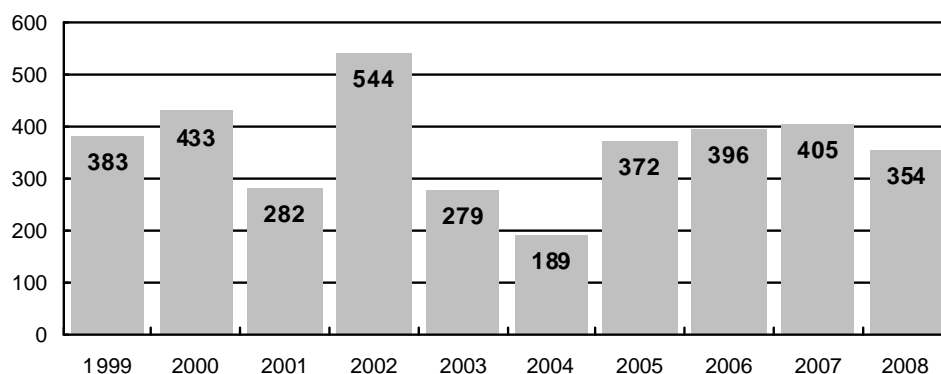
### Panorama

	2004	2005	2006	2007	2008
volume horaire (heures)	189	372	396	405	354
devis (M€)	17,2	31,1	37,3	25,4	27,9
coût horaire (K€/heure)	91,1	83,7	94,2	62,8	78,7
apports des diffuseurs (M€)	10,1	20,3	25,8	16,4	16,6
apports du COSIP (M€)	2,2	3,8	3,7	3,6	4,2
apports étrangers (M€)	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1

### A. Evolution des heures aidées de magazines d'intérêt culturel

Le CNC apporte un soutien exclusivement sélectif aux magazines d'intérêt culturel, après avis de la commission compétente. En 2008, 49 projets totalisant 354 heures de programmes ont bénéficié d'un soutien financier (38 projets pour 405 heures en 2007), soit un apport horaire moyen du COSIP en progression à 11,9 K€, contre 8,8 K€ en 2007 (10,3 K€ en moyenne entre 2004 et 2008).

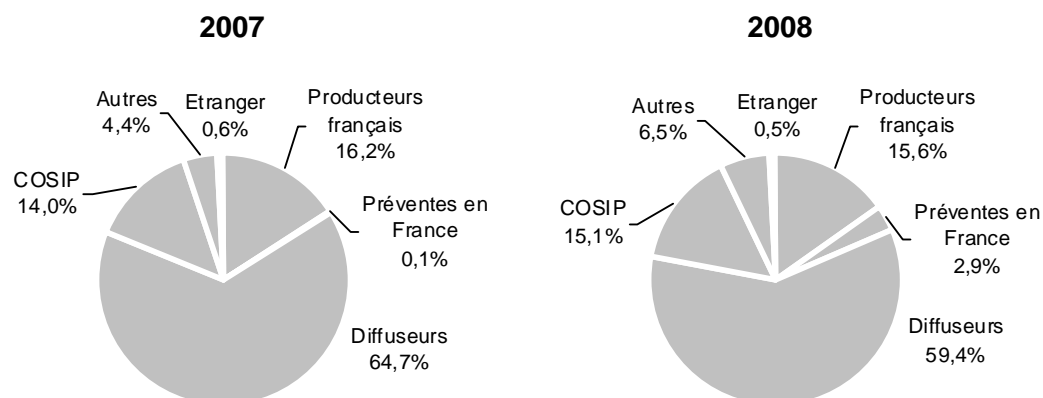
### Evolution des heures aidées de magazine d'intérêt culturel



### B. Le financement des magazines d'intérêt culturel aidés

(M€)	2004	2005	2006	2007	2008
producteurs français	3,3	6,1	5,8	4,1	4,3
préventes en France	0,0	0,3	0,5	0,0	0,8
diffuseurs	10,1	20,3	25,8	16,4	16,6
SOFICA	-	-	-	-	0,0
COSIP	2,2	3,8	3,7	3,6	4,2
autres	1,3	0,6	1,3	1,1	1,8
<b>financements français</b>	<b>17,0</b>	<b>31,0</b>	<b>37,1</b>	<b>25,3</b>	<b>27,7</b>
coproductions étrangères	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
préventes à l'étranger	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
<b>financements étrangers</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>
<b>total des financements</b>	<b>17,2</b>	<b>31,1</b>	<b>37,3</b>	<b>25,4</b>	<b>27,9</b>

## Financement des magazines culturels



Les subventions versées par le compte de soutien aux magazines d'intérêt culturel augmentent à 4,2 M€ (+18,4 % par rapport à 2007). En moyenne, le COSIP attribue 86,0 K€ par projet de magazine, soit 8,2 % de moins qu'en 2007 (76,9 K€ par projet en moyenne entre 2004 et 2008).

## Investissements des chaînes dans les magazines d'intérêt culturel aidés

	heures <sup>1</sup>		investissements (M€) <sup>2</sup>	
	2007	2008	2007	2008
France 2	14	30	1,8	5,5
France 3	9	12	0,2	0,8
France 3 Régions	13	23	0,3	0,6
<b>total France 3</b>	<b>22</b>	<b>35</b>	<b>0,5</b>	<b>1,4</b>
France 5	26	1	2,1	0,1
<b>France Télévisions</b>	<b>62</b>	<b>65</b>	<b>4,4</b>	<b>7,0</b>
Arte	42	21	4,3	2,4
<b>chaînes hertziennes publiques</b>	<b>104</b>	<b>87</b>	<b>8,7</b>	<b>9,4</b>
TF1	-	-	-	-
M6	1	-	0,1	-
Canal+	-	7	-	1,3
<b>chaînes hertziennes privées</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>0,1</b>	<b>1,3</b>
<b>total chaînes hertziennes</b>	<b>105</b>	<b>93</b>	<b>8,8</b>	<b>10,7</b>
chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante	154	83	4,5	1,9
chaînes gratuites de la TNT	88	115	2,5	3,2
<b>total chaînes du câble, du satellite et de la TNT</b>	<b>241</b>	<b>198</b>	<b>6,9</b>	<b>5,1</b>
chaînes locales	20	40	0,2	0,5
RFO / France O	39	23	0,5	0,3
autres	-	-	-	-
<b>total</b>	<b>405</b>	<b>354</b>	<b>16,4</b>	<b>16,6</b>

<sup>1</sup> En tant que premier diffuseur.

<sup>2</sup> Tous rangs de diffusion confondus.

En 2008, les chaînes du groupe **France Télévisions** augmentent leur contribution à la production de magazines d'intérêt culturel aidés. Leur apport total s'élève à 7,0 M€ (+58,2 % par rapport à 2007). Elles participent au financement de 65 heures de programmes en tant que premiers diffuseurs (62 heures en 2007).

**Arte** réduit ses commandes de 49,6 % à 21 heures, toutes en tant que premier diffuseur. L'investissement de la chaîne diminue dans les mêmes proportions (-44,8 %) à 2,4 M€.

**Canal+** apporte 1,3 M€ pour 7 heures de programmes.

Les chaînes du câble, du satellite et de la TNT payante affichent une baisse en volume (-9,1 % à 146 heures dont 83 heures en tant que premiers diffuseurs) et en valeur (-56,5 % à 1,9 M€). Six chaînes financent des magazines aidés par le CNC, contre 9 en 2007.

Deux chaînes de la TNT gratuite participent au financement des magazines culturels aidés : France 4 et Gulli. Leur apport progresse de 28,8 % en 2008 à 3,2 M€ (2,5 M€ en 2007), pour 117 heures de programmes (88 heures en 2007) dont 115 heures en tant que premiers diffuseurs (88 heures en 2007).

La participation des chaînes locales au financement des magazines culturels aidés progresse de 140,1 % en 2008 à 0,5 M€ (0,2 M€ en 2007), pour 45 heures de programmes (20 heures en 2007) dont 40 heures en tant que premiers diffuseurs (20 heures en 2007).

## IX. Le crédit d'impôt en faveur de la production audiovisuelle

La loi de Finances rectificative pour 2004 n°2004-1485 du 30 décembre 2004 a étendu le dispositif du crédit d'impôt applicable à la production cinématographique à la production audiovisuelle. La loi de Finances rectificative pour 2005 n°2005-1720 du 30 décembre 2005 a apporté des aménagements à ce dispositif en étendant notamment l'assiette des dépenses éligibles.

Le crédit d'impôt en matière audiovisuelle permet, sous certaines conditions, à une société de production de déduire de son imposition 20 % de certaines dépenses de production (dépenses dites éligibles), sous un plafond de 1 150 € par minute, pour une œuvre de fiction ou un documentaire, et de 1 200 € par minute pour une œuvre d'animation.

Il est subordonné à la délivrance d'un agrément à titre provisoire puis d'un agrément à titre définitif. Ce dernier ne peut cependant être délivré que si l'œuvre a préalablement donné lieu à la délivrance d'une autorisation définitive (AD) au titre du soutien financier constatant l'octroi définitif de celui-ci. L'agrément à titre provisoire est délivré par le Directeur général du CNC après sélection des œuvres par un comité d'experts.

En 2008, 301 œuvres audiovisuelles ont obtenu un agrément provisoire au titre du crédit d'impôt, dont 179 dossiers de fiction, 86 dossiers de documentaire et 36 dossiers d'animation. Le total des dépenses éligibles au crédit d'impôt pour ces œuvres est estimé à 416,3 M€. Après prise en compte des plafonds, le coût total du crédit d'impôt audiovisuel au bénéfice de ces 301 œuvres (dépense fiscale) est évalué à 59,5 M€ (83,3 M€ hors plafonds). Pour rappel, 265 dossiers avaient bénéficié d'un agrément provisoire de crédit d'impôt en 2007, pour une dépense fiscale totale de 50,7 M€.

## X. Les fonds régionaux d'aide à la création et à la production audiovisuelle

En 2005, le CNC a étendu à la production audiovisuelle le dispositif de soutien aux interventions financières des Régions en faveur de la création et de la production cinématographique (mesure dite du « 1 € du CNC pour 2 € des Régions »), selon le modèle de conventionnement triennal conclu avec les collectivités territoriales.

En 2008, selon les dernières estimations du CNC, les aides votées par les Régions en faveur de la production audiovisuelle sont stables à 18,49 € (+0,6 % par rapport à 2007), contre un montant prévisionnel inscrit dans les conventions de 19,19 M€. Dans ce total, 6,2 M€ correspond à l'apport versé par le CNC, contre 5,8 M€ en 2007.

Avec 8,0 M€ en 2008 (+3,7 %), la fiction devient le premier genre audiovisuel soutenu par les Régions. Le documentaire capte 7,38 M€ (-4,4 %). Enfin, l'animation enregistre une nouvelle progression du montant de ses subventions régionales, de 5,8 % à 3,11 M€.

Ces engagements financiers incluent l'apport versé par le COSIP, sous réserve que ces aides soient confirmées et que les œuvres aidées obtiennent une autorisation définitive de production délivrée par le CNC. Ainsi, une partie des œuvres concernées par ces aides régionales ne sont pas encore enregistrées au CNC. En outre, les montants indiqués ci-dessus correspondent à des montants votés et non encore dépensés.

# XI. Les aides à la promotion et à la vente à l'étranger

En 1995, le CNC a mis en place une aide permettant aux producteurs et aux distributeurs d'utiliser des outils performants pour commercialiser leurs programmes à l'étranger. Cette aide est accordée à des œuvres de fiction, d'animation, à des documentaires et à des enregistrements de spectacles éligibles au compte de soutien. Elle est destinée à financer en partie le doublage, le sous-titrage et éventuellement le reformatage des œuvres ainsi que la fabrication d'instruments de promotion (plaquettes, bandes de démonstration, etc.).

En 2008, les aides à la promotion et à la vente à l'étranger progressent de 51,1 % par rapport à l'année précédente. 1 261,7 K€ sont attribués à 375 œuvres (835,3 K€ pour 269 œuvres en 2007) au titre de l'aide à la promotion et à la vente à l'étranger, soit un montant moyen par programme de 3 365 € (3 105 € en 2007). La répartition des aides par genre de programmes est comparable à celle de l'année 2007, avec une prépondérance de l'animation (+50,1 % par rapport à 2007, à 635,0 K€), suivie par le documentaire (+60,0 % à 516,7 K€) et la fiction (+39,9 % à 95,3 K€). Le doublage représente plus de la moitié (58,0 %) des aides à la promotion et à la vente à l'étranger. Il est suivi par le sous-titrage et les voix-off (22,9 %) et la publicité (10,5 %).

## Types d'aides à la promotion et à la vente à l'étranger en 2008

	€	%
doublage	732 227	58,0
sous-titrage / voix-off	289 054	22,9
publicité	132 830	10,5
documentation papier	64 304	5,1
reformatage	17 580	1,4
bande démonstration	12 480	1,0
site internet	9 080	0,7
transcodage	3 170	0,3
dvd promo	1 000	0,1
<b>total</b>	<b>1 261 725</b>	<b>100,0</b>

## Aides à la promotion et à la vente à l'étranger selon le genre en 2008

	€	%
animation	635 027	50,3
documentaire	516 730	41,0
fiction	95 288	7,6
divers	13 180	1,0
spectacle	1 500	0,1
<b>total</b>	<b>1 261 725</b>	<b>100,0</b>